

# MAG

# deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



## ACTUS CITÉ

PAGE 13

Hommage à Monsieur Christian JANSSENS



## ON A AIMÉ

PAGE 25

Les animations de Noël !



## ACTUS CITÉ

Projet Rhodia, suite et fin !

PAGE 04

## SPORT

PAGE 8

Les associations au Pôle Raquettes Jacques Donnay





# PROJET RHODIA, SUITE ET FIN !

Notre dossier du mois.

PAGE  
19

## TOUTES GÉNÉRATIONS

Job dating pour les accueils de loisirs

PAGE  
22

## CULTURE ET SORTIES

Tous vos rendez-vous

PAGE  
24

## VIVRE ET TRAVAILLER

L'actu de vos commerces.

PAGE  
28

## ON A AIMÉ

La cocotte madeleinoise

PAGE  
30

## INFOS PRATIQUES

Monoxyde de carbone, soyez vigilants !

## ACTUS CITÉ

Série d'hommages à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population



PAGE  
10

Les clubs s'installent au  
Pôle Raquettes Jacques Donnay

## CADRE DE VILLE

## Le devenir du site du «Tir à l'Arc»

PAGE  
18

## SOLIDARITÉS

## Pour les Antilles.

PAGE  
21

## LE MOT DU MAIRE

**N**ous voici au début de 2018, une année qui sera notamment marquée par des célébrations, des réflexions et quelques innovations à La Madeleine.

Célébrations d'abord, avec les 10 ans du complexe Dhinnin, voisin du nouveau pôle raquettes Jacques Donnay que vous pourrez découvrir à l'occasion d'une matinée portes ouvertes le samedi 24 février (voir en p. 7 et 8).

Anniversaire encore avec les 5 ans de la Médiathèque qui coïncideront avec le début des travaux de transformation de la Chaufferie Huet en salle de spectacle.

2018 sera aussi l'occasion d'ouvrir quelques réflexions prospectives, sur notre participation à l'échéance de «Lille capitale mondiale du désign en 2020», sur l'actualisation de notre Plan de Déplacements Doux, et enfin sur l'avenir des terrains du SILILAM situés au Sud-Ouest de la commune, dans le cadre d'une nouvelle Commission Extra-Municipale (détails en p.12).

L'innovation sera aussi au cœur de 2018 à La Madeleine, avec l'expérimentation du permis de louer, la refonte de notre site internet, et l'élaboration d'un plan de développement du photovoltaïque sur nos bâtiments municipaux.

Voilà donc une année riche et passionnante qui s'annonce.

Je souhaite qu'elle le soit aussi pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonne année 2018 !



*Bien cordialement*

Sébastien Lepretre accueillant les Madeleinois à la cérémonie des vœux à la population (voir p. 10 à 11).

MAGdeleine - Janvier - Février 2018  
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)  
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine  
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.  
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS (Service Communication)  
avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.  
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.  
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie DB Print - Tél : 03 20 28 83 20.  
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98  
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



# Ne l'appellez plus jamais «RHODIA» ! Place aux nouveaux pôles technique et raquettes !

*Les anciens parlent de Kühlmann tandis que les plus «jeunes» évoquent Rhodia lorsqu'ils se remémorent l'ancien site industriel situé en bords de Deûle. Immense usine chimique de 40 hectares, celle-ci s'étendait, jusqu'à sa fermeture en 2005, sur 3 communes : La Madeleine, Marquette-lez-Lille et Saint André. Plus d'un siècle et demi plus tard, la page est définitivement tournée. En lieu et place de l'ancienne usine, se sont implantés le nouveau pôle technique municipal et un pôle sportif, entièrement dédié aux sports de raquettes. L'ensemble du projet revêt un caractère durable avec l'intégration d'une chaufferie à bois capable de chauffer ces 2 entités ainsi que le complexe sportif Claude Dhinnin, installé en face.*

## Il était une fois...



...en 1847, Frédéric Kühlmann décide d'agrandir sa petite usine de produits chimiques basée à Loos. Sur le site madeleinois, on fabrique principalement des dérivés d'azote et de soufre. L'usine se développe rapidement et 850 ouvriers y travaillent quotidiennement. Dès lors, La Madeleine voit son paysage se métamorphoser et se densifier pour devenir une véritable ville industrielle. Les premières courées apparaissent en 1857. La population madeleinoise est multipliée par quatre en moins de 15 ans. Le quartier devient un secteur stratégique car il est extrêmement bien desservi avec, à l'ouest, la Deûle reliée à la gare par la «rue de la petite vitesse» (aujourd'hui rue Scrive) et à l'est la liaison historique, l'actuelle rue du Général de Gaulle.

Vers 1900, le quartier se structure. La rue Saint Charles est construite, de nombreux estaminets s'installent, des maisons de villes et ouvrières s'élèvent... Dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les usines se multiplient : une forge, un tailleur de pierre, une malterie, une menuiserie, puis un atelier de torréfaction (1969)...

Dans les années 1970, l'usine de La Madeleine emploie 1 300 personnes. Le groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) est le premier groupe industriel privé français. Mais celui-ci n'est pas épargné par la crise industrielle. De nombreuses activités disparaissent, les friches et espaces à l'abandon se multiplient.

L'usine Kühlmann est reprise en 1983 par la société Rhône Poulenc et deviendra Rhodia. Marquée par les réorganisations successives du groupe et les nouvelles normes européennes relatives aux sites à risques, les activités disparaissent peu à peu et la rive madeleinoise se retrouve en grande partie libérée à partir de 1993. Le site ferme définitivement ses portes en 2005 après l'arrêt de sa dernière unité de production.

Alors que notre commune ne dispose quasiment plus de terrains disponibles, la libération du site Rhodia, qui s'étend sur plus de 40 hectares,



Photo : <http://culture.industrielle.pagesperso-orange.fr>

représente une véritable opportunité pour repenser l'aménagement du quartier Saint-Charles et avec lui, la physionomie toute entière de la ville. C'est pourquoi, la Municipalité s'est très tôt intéressée à son devenir. Elle rachète à Rhodia l'ancienne cité ouvrière et ses autres propriétés sur La Madeleine. De nouvelles perspectives particulièrement ambitieuses se dessinent alors : un nouveau complexe sportif, une déchetterie, l'aménagement des berges de la Deûle, la création d'espaces verts, de nouveaux logements, la création de surfaces commerciales et de services... Après la démolition et la dépollution du site, l'obtention des différents permis de construire, un concours d'architectes et 2 années de travaux, un nouvel espace vient de voir le jour, face au complexe sportif Claude Dhinnin. Il se compose de 3 entités : le pôle technique municipal, le pôle raquettes et la chaufferie.



## 1 site, 2 espaces :

L'ancien site Rhodia est constitué du pôle raquettes et du pôle technique municipal :

- 1 > hall d'accueil du pôle raquettes
- 2 > salle de pelote basque et terrains de badminton
- 3 > salle de tennis de table,
- 4 > Tennis, avec 4 courts intérieurs et 3 courts extérieurs
- 5 > 2 terrains de squash,
- 6 > bureaux administratifs du pôle technique municipal,
- 7 > ateliers municipaux,
- 8 > Halle couverte et zone de chargement



# LE NOUVEAU PÔLE TECHNIQUE MUNICIPAL

Plus de fonctionnalité au service des 22 473 Madeleinois



Les services techniques municipaux ce sont les «hommes (et les femmes) de terrain». Ils délivrent des prestations de logistique, d'entretien et de valorisation du patrimoine de la ville : transport, espaces verts, propreté urbaine, bureau d'étude... L'ensemble de ces services, leur

matériel, leur véhicule..., étaient installés dans les locaux de la rue Saint Charles, devenus trop exigus. Capacités de stockage insuffisantes, manque de fonctionnalité, problème de stationnement et de circulation..., définitivement les bâtiments n'étaient plus adaptés aux besoins d'une ville



de plus de 22 000 habitants.

Pour les relocaliser : une page blanche, située sur l'ancien site Rhodia. Tout y est pensé, organisé pour permettre aux 80 agents de gagner en efficacité : des locaux de stockage plus grands et plus pratiques, des ateliers dédiés à chaque métier (peintres, électriciens, maçons, plombiers, jardiniers...), des zones de chargement aisé et un parking destiné au stationnement des véhicules de services.

## Et les locaux de la rue Saint Charles ?

Sur l'ancien site des services techniques, rue Saint Charles, sur une surface de 6 845 m<sup>2</sup>, un programme immobilier de 108 logements côtoiera bientôt un espace vert d'environ 2 000 m<sup>2</sup>. La Ville souhaite également y intégrer un bégainage pour personnes âgées.

Le programme immobilier sera composé de 75 logements en accession (dont 10 en location-accession) à la propriété, 33 logements sociaux dont 9 logements individuels en bégainage.

148 places de stationnements sont également prévues. Le rez-de-chaussée, situé au bord de la rue Saint Charles accueillera un espace à destination de professionnels de santé. La hauteur des immeubles n'excédera pas quatre étages.

Les travaux démarreront prochainement pour s'achever lors du second trimestre 2019.







## JACQUES DONNAY

Né à Lille en 1925, Madeleinois d'adoption, Jacques Donnay s'adonne à sa passion pour le tennis sur les terrains extérieurs du Tennis Club Lillois, situés au Romarin, à La Madeleine. Sa première raquette est cordée avec du fil de fer, ce qui ne l'empêche pas de rapidement progresser ! À l'âge de 19 ans, il est champion de ligue en double messieurs juniors. Il récidive l'année suivante où il est également finaliste en simple du championnat de France 3<sup>ème</sup> série. Alors qu'il multiplie les victoires dans les tournois régionaux, il s'investit également dans la vie du club et, en 1951, il est élu au comité régional qui deviendra la Ligue des Flandres. En 1973, il est élu président de la Ligue et siège à la Fédération Française de Tennis. Avec 5 mandats consécutifs (1973-1994) il contribuera au rayonnement du tennis régional.

Il entamera également une carrière politique comme Président du Conseil Général du Nord (1992-1998), Député européen (1994 - 1999), Sénateur du Nord (1999 - 2001) durant laquelle il agira en faveur du sport.



# Le pôle raquettes municipal Jacques Donnay, C'EST DE LA BALLE !

L'ancienne zone industrielle est devenue une véritable zone sportive ! Après le complexe Claude Dhinnin, inauguré en 2008, qui accueille la gymnastique, le judo et le tir, en lieu et place de l'ancien site Rhodia, un nouveau complexe sportif qui regroupe pas moins de 5 sports de raquettes.

Le tennis, qui évoluait rue de la Malterie, la pelote basque, à la salle Flandre 1, et le tennis de table à la salle Flandre 2, ces 3 disciplines sont désormais regroupées au sein d'une seule et même structure de plus de 6 500 m<sup>2</sup> : le pôle raquettes Jacques Donnay (cf ci-contre). Deux nouvelles disciplines incontournables ont par la même occasion été associées : le badminton et le squash.

Ce nouvel écrin sportif permettra aux associations de faire évoluer leur discipline en terme de pratique et de notoriété. Chaque club a été associé à la conception de ce nouvel équipement, unique en son genre. Différentes rencontres ont également été organisées avec les fédérations nationales afin que les équipements répondent précisément aux normes en vigueur.

### > LE TENNIS :

Les quelques 460 adhérents du club La Madeleine Tennis Club, historiquement installé rue de la Malterie, évoluent aujourd'hui dans un équipement flambant neuf de 2 500 m<sup>2</sup>. Avec 4 courts couverts au lieu de 3 et 3 courts extérieurs, les joueurs apprécient la terre battue artificielle (unique dans la métropole notamment parce qu'elle permet de rejouer rapidement après la pluie) mais aussi la luminosité et l'acoustique des nouvelles infrastructures. Les 4 courts intérieurs ont été baptisés du nom des 4 joueurs de l'équipe de France, vainqueurs de la dernière Coupe Davis : Lucas Pouille, Jo-Wilfried Tsonga, Pierre-Hugues Herbert et Richard Gasquet. De quoi susciter des vocations !

**Plus d'informations en p.8**

### > LE TENNIS DE TABLE :

Les pongistes disposent d'un espace dédié de 730 m<sup>2</sup> permettant d'installer, confortablement, 11 tables à l'entraînement (contre 8 à l'ancienne salle Flandre) et 10 en compétition (6 auparavant). Plus grandes, plus fonctionnelles, les nouvelles installations permettront aussi au club d'accueillir des

événements organisés par la fédération et la ligue.

**Plus d'informations en p.8**

### > LA PELOTE BASQUE :

Discipline du sud-ouest par excellence, le club madeleinois de pelote basque fêtera cette année son 35<sup>ème</sup> anniversaire. Avec sa nouvelle salle, le club madeleinois dispose d'un équipement spécifique à la discipline, unique au nord de Paris. Avec son mur de 13 mètres de hauteur, ses 650 m<sup>2</sup>, ses 2 aires de jeux, l'équipement permettra d'accueillir différentes compétitions grâce à un mur mobile qui s'adapte aux besoins des nombreuses spécialités de ce sport.

**Plus d'informations en p.9**

### > LE BADMINTON ET LE SQUASH :

Quand on parle de sports de raquettes, on ne peut pas passer à côté de ces 2 disciplines incontournables. Une nouvelle association a ainsi été créée pour évoluer sur les 4 terrains de badminton (installés dans l'espace Pilotari) et les 2 terrains de squash. Ces derniers ont d'ailleurs été réalisés par la société spécialiste mondiale de cette discipline.

**Plus d'informations en p.9**

## POUR JOUER, ADHÉRER !

Tennis, badminton, squash, tennis de table ou pelote basque, vous souhaitez jouer à l'une de ces disciplines ? Il suffit d'adhérer à l'association correspondante (ce fonctionnement est à l'essai jusqu'à la rentrée prochaine).

Renseignements sur toutes les associations en pages 8 et 9.



# Un seul mot d'ordre : **MUTUALISATION !**

Il y a encore quelques semaines, les clubs de tennis, de pelote basque et de tennis de table occupaient chacun une salle différente. Des frais (chauffage, éclairage, nettoyage...) multipliés par 3. Aujourd'hui, ces 3 associations sont regroupées au pôle raquettes Jacques Donnay, permettant la

mutualisation de l'ensemble des coûts. Les vestiaires, au nombre de 4 avec douches et casiers, sont partagés par l'ensemble des associations (2 vestiaires arbitres et 1 infirmerie ont également été créés, indispensables pour l'accueil de certaines compétitions). Les 2 salles de réunion,

les bureaux et les locaux de stockage sont également partagés.

Partagée également, la convivialité ! Le club house, installé dans le vaste hall d'entrée, est commun à tous les clubs et permettra des échanges entre les différentes associations.

## ÇA VA CHAUFFER, des bâtiments économiques et durables



La construction du pôle raquettes et du pôle technique municipal porte en elle une véritable ambition durable.

### Des bâtiments «basse consommation»

Les bâtiments sont de type «basse consommation», c'est à dire que la consommation conventionnelle en énergie, pour le chauffage, la ventilation, la

production d'eau chaude et l'éclairage est inférieure de 80 % à la consommation normale réglementaire. L'éclairage a été particulièrement pensé avec, dans les courts intérieurs de tennis, de larges baies vitrées et d'immenses puits de lumière qui permettent de privilégier la lumière naturelle. La salle dédiée au tennis de table est quant à elle

équipée de fenêtres occultables en fonction de l'ensoleillement. Le pôle raquettes est aussi équipé d'éclairages automatiques à leds.

Une isolation thermique a été installée dans le bâtiment administratif du pôle technique et dans l'accueil du pôle raquettes.

### Une chaufferie à bois commune à trois bâtiments

Une chaufferie à bois alimente les nouveaux bâtiments créés et permettra l'amélioration énergétique des bâtiments existants et du complexe sportif Claude Dhinnin. Celui-ci pourra en effet profiter de cette nouvelle énergie pour améliorer sa consommation. La chaudière fonctionne avec des granulés de bois, économiques, écologiques et à fort pouvoir calorifique, qui sont issus de la réutilisation des produits non nobles des scieries.

Une cuve de stockage enterrée permettra d'alimenter la chaudière dont le système de combustion fonctionnera en permanence.

### Réutilisation de l'eau de pluie

Une cuve enterrée de 40 m<sup>3</sup> permet aussi de récupérer les eaux pluviales du toit du pôle raquettes et sera utilisée pour arroser les courts de tennis en terre battue, nettoyer les véhicules des services techniques ou encore arroser les espaces verts de la ville. Des panneaux solaires ont d'ailleurs été installés sur les toits des pôles technique et raquettes pour chauffer cette eau.



### Comment passe-t-on d'une friche industrielle à des installations techniques et sportives modernes ?

C'est vrai que sur le papier, ça paraît irréaliste et irréalisable. Mais aujourd'hui, le défi est largement relevé ! Sur cet ancien site industriel,

## 3 questions à **SÉBASTIEN LEPRÊTRE** Maire de La Madeleine

trois projets exceptionnels viennent de voir le jour : un pôle raquettes, un pôle technique municipal et un pôle énergie. Des constructions propres à chaque usage, mais un seul et même ensemble placé sous le triple signe de la mutualisation, des économies et du développement durable.

### Quel est le coût d'un tel équipement ?

Le coût brut de l'ensemble du projet est de 14,4 millions d'euros. Avec les différentes aides et subventions

obtenues, ajoutées à la vente des terrains qui hébergeaient jusqu'à présent les ateliers municipaux et le club de tennis, la facture a été divisée par deux. À plus long terme, il faut aussi intégrer les recettes fiscales liées aux futures implantations de logements et d'activités dans le quartier.

### Quelles incidences ce projet a-t-il sur la ville ?

Les équipements libérés permettront d'autres usages et à d'autres usagers d'en disposer.

De plus, le foncier libéré par les ateliers municipaux et le club de tennis permettra la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Saint Charles.

Cette nouvelle réalisation contribue aussi au processus de rénovation urbaine exceptionnel qui scellera, à l'horizon 2020, la métamorphose du quartier Saint-Charles. Reconstruire la ville sur elle-même, y apporter une véritable qualité urbaine... telle est notre ambition.

**Portes ouvertes au Pôle Raquettes Jacques Donnay (305, rue Pompidou) le samedi 24 février, de 9h à 12h, avec visite des équipements et initiations aux différentes disciplines !**



## FLIP GAGNANT AU TENNIS DE TABLE

Union Sportive La Madeleine Tennis de Table

L'association de tennis de table est l'une des plus anciennes de la Ville. Mais terminé le temps où ses adhérents s'entraînaient au sous-sol de la piscine ! L'Union Sportive a investi le pôle raquettes Jacques Donnay et sa nouvelle salle «Jean Devys» (Président d'honneur de la Fédération Française de Tennis de Table).

Le club compte une centaine d'adhérents. 11 équipes adultes et 3 équipes jeunes (72 licenciés au total) évoluent en compétition, dont 6 au niveau régional.

«La nouvelle salle étant homologuée, nous allons pouvoir accueillir des compétitions officielles nationales» explique Bertrand Coubronne, Président de l'US La Madeleine. «Nous souhaitons continuer à améliorer le niveau général du club et développer encore l'école de tennis de table» ajoute-t-il.



Avec cette nouvelle salle, entièrement dédiée au tennis de table, le club dispose de créneaux d'entraînements supplémentaires. Des créneaux qui profiteront à tous et notamment aux séniors qui auront des créneaux réservés. Vous apprécierez également l'ambiance familiale et la convivialité des pongistes madeleinois ! Et

mesdames, le club compte assez peu de filles, alors avis aux amatrices !

**J'adhère !**

Adhésion annuelle (licence comprise) : 85 € adulte compétition, 60 € adulte loisir, entre 35 et 85 € jeune loisir ou compétition.

**US LA MADELEINE**

Salle Jean Devys

Pôle raquettes Jacques Donnay  
305, rue Pompidou

Pour tous renseignements,  
contactez le 06 20 10 50 84  
(Bertrand Coubronne, Président)  
[www.usmadeleine-tennisdetable.fr](http://www.usmadeleine-tennisdetable.fr)  
Facebook

**À VOS AGENDAS : Portes ouvertes au Pôle Raquettes Jacques Donnay (305, rue Pompidou) le samedi**

## AVOIR LES PIEDS SUR TERRE... BATTUE !

### La Madeleine Tennis Club

La Madeleine Tennis Club (LMTC), qui succède au TCM en 2010, compte quelques 460 licenciés. Impossible d'en accueillir davantage sur les anciens terrains situés rue de la Malterie. Installations vieillissantes, voire obsolètes, le club vient de déménager au pôle raquettes Jacques Donnay.

L'espace Marcel Bernard (joueur de tennis madeleinois (1914 - 1994), vainqueur du tournoi de Roland Garros en double en 1936 et en simple en 1946) dispose de 7 courts, dont 4 intérieurs, tous en terre battue artificielle, accessibles du lundi au dimanche de 8h à 23h. Et pour les joueurs, c'est le jour et la

nuit ! Ils apprécient la modernité et la fonctionnalité des installations, qui favorisent également la convivialité, mais aussi la belle luminosité, l'acoustique confortable et la température, bien plus clémente ! Grâce à ces nouvelles installations, le club souhaite, dès la rentrée prochaine, renforcer l'aspect

compétition, développer l'école de tennis, qui compte déjà 250 enfants, accueillir de nouveaux tournois, ou en augmenter le niveau, et favoriser les rencontres inter-clubs.

Le club a l'ambition de se professionnaliser et l'installation au pôle raquettes a déjà permis l'embauche d'un salarié.

«Sport réservé à tous», selon le slogan de la Fédération Française de Tennis, le LMTC envisage enfin de créer une section handi-sport.

**J'adhère !**

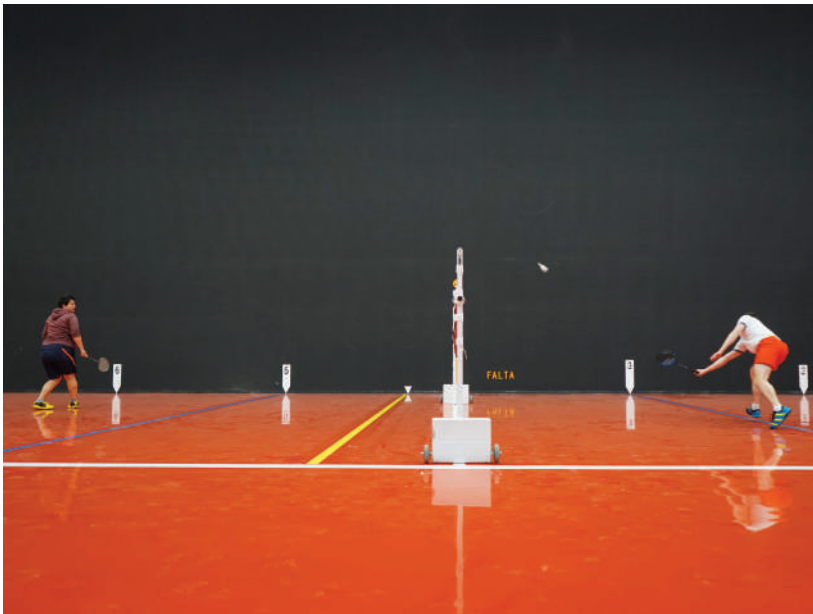
Pour les Madeleinois : formule annuelle à 310 € (licence comprise) avec accès illimité (réservation des courts via une plateforme internet).

**LMTC**

Espace Marcel Bernard  
Pôle raquettes Jacques Donnay  
305, rue Pompidou  
Pour tous renseignements,  
contactez le 03 20 55 06 11  
ou [pro.lmtc@fft.fr](mailto:pro.lmtc@fft.fr)  
[www.lmtc.fr](http://www.lmtc.fr) / Facebook







chaque jour, à l'exception du jeudi, et des cours sont proposés le lundi. À noter également, plusieurs créneaux sur l'heure du midi et un créneau réservé aux familles le dimanche matin.

Par la suite, l'association envisagera la création d'une école de badminton et d'une section compétition.

Avec ou sans partenaire, n'hésitez pas à venir effectuer une séance d'essai. Rendez-vous au pôle raquettes (plus d'informations sur la page facebook du club).

### J'adhère !

Adhésion annuelle pour les Madeleinois : 100 € badminton ou squash et 140 € pour les 2 disciplines.

Adhésion annuelle pour les «extérieurs» : 120 € badminton ou squash et 160 € pour les 2 disciplines.

### ASBLM

#### Salle Pilotari

**Pôle raquettes Jacques Donnay**

**305, rue Pompidou**

**Pour tous renseignements,**

**contactez le 06 72 87 08 08**

**(Boualem Mecili, Président)**

**Facebook**

## I'M BAD !

### Association Squash / Badminton La Madeleine

Boualem Mecili est un amateur de sports de raquettes. Madeleinois d'origine, il pratiquait notamment le badminton au centre sportif municipal, au complexe du Romarin. Après une expatriation dans le sud de la France, il est de retour à La Madeleine, en 2016, avec le souhait

de créer une association et ainsi répondre à une véritable demande sur la commune. «Nous avons patienté le temps des travaux du pôle raquettes ! Nous sommes ravis d'enfin pouvoir venir jouer !» confie Boualem, président de l'officielle et toute nouvelle «Association Squash /

Badminton La Madeleine», composée d'un bureau 100% féminin avec Aurélie, vice-présidente, Agnès, Secrétaire, Juliette, secrétaire adjointe, et Aurélie, trésorière.

Le nouveau club proposera dans un premier temps une pratique loisirs. Des créneaux sont accessibles

**Jeudi 24 février, de 9h à 12h, avec visite des équipements et initiations aux différentes disciplines !**

## POUR LA PELOTE BASQUE, «JO»\* !

### Marcq-La Madeleine Alliance Pelote

La pelote basque se pratique principalement dans le sud-ouest de la France où l'on trouve des frontons à chaque coin de rue, ouverts à tous presque jour et nuit. Depuis plus de 30 ans, dans une petite ville du nord de la France, on peut aussi pratiquer cette discipline. À La Madeleine, le MLAP (Marcq-La Madeleine Alliance Pelote)

fait le bonheur des amateurs de grand chistera, de paleta gomme pleine ou de paleta cuir. Autre élément de taille qui ravit depuis peu les licenciés, la création d'un espace aménagé pour cette discipline au sein du nouveau pôle raquettes Jacques Donnay. Avec ses 650 m<sup>2</sup>, son mur de 13 mètres de hauteur, l'espace Pilotari\*\* est un

équipement unique au nord de Paris et même peut être au nord de Biarritz !

«C'est un équipement exceptionnel qui va notamment nous permettre de jouer à de nouvelles disciplines» confie Émilie Coubronne, la Présidente et seule féminine du club. «On peut aussi se permettre des coups qu'on ne pouvait pas effectuer à la salle Flandre

grâce à la hauteur de jeu».

Une nouvelle école de pelote, en plus de celle du mercredi dédiée à la paleta gomme pleine et creuse, sera ouverte le jeudi pour le frontenis. La section handi-pelote est bien sûr conservée. Grâce à cet équipement unique et à des créneaux d'entraînements supplémentaires, le rayonnement du club dépassera les frontières du Pays Basque !

### J'adhère !

De janvier à décembre : 100 € adulte masculin, 80 € adulte féminin, 70 € junior (à partir de 10 ans), 30 € handipelote.

### MLAP - Salle Pilotari

**Pôle raquettes Jacques Donnay**

**305, rue Pompidou**

**Pour tous renseignements,**

**contactez le 06 37 46 15 68**

**(Émilie Coubronne, Présidente)**

**Facebook**



\* «Jo» (prononcer «yo») annonce chaque engagement.

\*\* Un pilotari est un joueur de pelote basque.





# 2017, consultations, confirmations et consolidations 2018, célébrations, réflexions et innovations

*«Je vous vois, cette année encore, nombreux à participer à cette cérémonie des vœux à la population. Avec toute l'équipe municipale qui m'entoure, je me réjouis, nous nous réjouissons de passer ce moment avec vous. Un moment fait de souvenirs et de sourires, d'informations et d'émotions, de surprises aussi. Un moment fait pour partager et échanger, pour découvrir et comprendre» s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, le 19 janvier dernier.*

C'est en présence de nombreuses personnalités et notamment celles de Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille et de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France (cf p.12), que Sébastien Leprêtre a, tout d'abord, dressé le bilan de cette année écoulée : «2017 fut une année de consultations, de confirmations et de consolidations».

## > 2017, une année de consultations :

Consultations électorales tout d'abord, avec les scrutins présidentiel et législatif. «C'est pour moi l'occasion de vous dire que le candidat malheureux à l'élection législative de juin que je fus reste plus que jamais un Maire heureux dans la mission qu'il accomplit au quotidien et au plus près de vous. Heureux et libre».

À La Madeleine, les consultations n'ont pas été qu'électorales, elles ont aussi été citoyennes : la Mutuelle Santé Groupée, les rythmes scolaires et le

projet Cœur de Ville. Concernant ce dernier, plus de 1200 personnes se sont impliquées dans cette consultation qui aura duré plus de 3 mois. En 2018, au-delà des premiers tests qui seront opérés pour améliorer à la fois l'occupation de l'espace, son partage et son image, une étude d'aménagement sera lancée. À son issue, les Madeleinois seront à nouveau consultés sur la base de 3 scénarii qui leur seront proposés. Viendra alors le temps de la concrétisation avec l'aide précieuse de la MEL.

## > 2017, une année de confirmations :

Confirmations du niveau d'excellence régionale qui caractérise notre commune :

- La Madeleine fait ainsi partie des 4 communes de la région à atteindre le plus haut niveau du label des villes internet, soit 5 arobases.
- La Madeleine continue aussi à arborer 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris.
- Elle reste en tête du classement ODIS des villes



*«Si vous ne pouvez pas voler, alors courez.  
Si vous ne pouvez pas courir, alors marchez.  
Si vous ne pouvez pas marcher, alors rampez.  
Mais quoi que vous fassiez, vous devez continuer à avancer»  
Martin Luther King*

de plus de 20 000 habitants les plus attractives des Hauts-de-France (cf p.14).

- Et, après avoir accueilli les courses de la Brader'y et inauguré un Pôle Raquettes unique en son genre, on ne s'étonnera pas non plus que La Madeleine fasse partie des 9 communes de la région à avoir reçu le label «Ville active et sportive» (2 lauriers), décerné par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.



## > 2017, une année de consolidations :

Si 2017 a été, avec cette moisson de distinctions, une année de confirmations, elle a enfin été marquée par quelques consolidations :

- Consolidation sur le plan de la sécurité avec l'instauration de la vidéoverbalisation et un réseau de vidéosurveillance qui dépasse désormais les 70 caméras.

- Consolidation en direction de la petite enfance avec l'ouverture de la Maison de l'enfance, de la famille et de la parentalité joliment baptisée «Les P'tites Madeleines».

- Consolidation en matière de Développement Durable avec l'engagement d'une démarche novatrice d'agriculture urbaine impliquant les habitants, comme c'est déjà le cas avec les défis «familles à

énergie positive» et «familles à zéro déchet».

- Consolidation de la qualité de notre cadre de vie avec l'ouverture du square Coubertin et le ré-aménagement du parc Anne Frank.

- Consolidation enfin de notre démarche d'économies avec l'application d'un nouveau plan pluriannuel d'économies et d'une nouvelle politique d'achat.

## HOMMAGE À CEUX QUI NOUS PROTÈGENT



Monsieur le Maire a souhaité rendre hommage à «celles et ceux qui ont pour métier et pour vocation de nous protéger». À l'honneur, le Chef de Centre des pompiers de La Madeleine, le Brigadier-Chef de la Police Municipale de La Madeleine, un Capitaine de la Police Nationale, et un lieutenant-Colonel, Officier au Commandement de la Logistique des Forces.

4 métiers, 4 vocations, mus par la même motivation et le même engagement «de servir et de protéger, de vous servir et de vous protéger, de nous servir et de nous protéger. Ils ont fait ce choix de vie en sachant qu'il peut les conduire jusqu'au sacrifice de leur propre vie. À ce titre, nous leur devons plus que des remerciements. Nous leur devons de la gratitude, de la solidarité et du respect».

## À PROPOS

### > DE LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE DE LA TAXE D'HABITATION :

À La Madeleine, la taxe d'habitation pèse 5,6 millions d'euros dans le budget municipal soit 50% des recettes fiscales et 25% des recettes globales de fonctionnement. «Chacun doit bien le mesurer, la suppression partielle de la taxe d'habitation n'est pas sans risque pour les contribuables, comme pour les collectivités» a déclaré Sébastien Leprêtre. «À La Madeleine, tout en alertant sur ce double risque, nous resterons fidèles à notre engagement de maintenir les taux fiscaux à leur niveau de 2013 sur la durée du mandat municipal en cours. Même si la taxe d'habitation est remplacée demain par une compensation étatique, c'est bien l'autonomie financière, la capacité à lever l'impôt et donc la libre administration des collectivités qui seront mises à mal».

### > DES LOGEMENTS SOCIAUX :

En 2017, avec les programmes 5<sup>ème</sup> Avenue et Méllezime, notre commune a vu naître près de 250 nouveaux logements dont 1/3 de logements sociaux. En 2018, en dépit de la «stratégie logement» dévoilée par le gouvernement et qui aura pour conséquence d'engendrer une baisse des ressources des bailleurs sociaux, d'autres programmes doivent se poursuivre ou démarrer dans notre commune en entrée de ville, sur le site Becquet - Financière Agache, à Saint Charles et à Bomart.

Tous ces programmes qui comporteront systématiquement 30% de logements sociaux ont besoin de l'implication des bailleurs sociaux pour se réaliser.

## Honneur pour L'ATELIER DES SAVEURS

Tous les ans, la cérémonie des vœux est aussi l'occasion de donner un coup de projecteur sur une entreprise madeleinoise. Celle retenue cette année a eu droit à tous les honneurs en 2017 : Mercure d'Or Régional 3 étoiles, prix «spécial artisan» et une participation remarquée à l'émission de M6 «La meilleure boulangerie de France».

Monsieur et Madame Maschelein, accompagnés de toute l'équipe de «L'Atelier des Saveurs» ont été mis à l'honneur. «En 5 ans d'existence, nous avons multiplié le nombre de salariés par 3. Nous avons également 5 apprentis» explique Baptiste Maschelein qui prépare également le concours du Meilleur ouvrier de France.



L'Atelier des Saveurs : 88, rue du Général de Gaulle - Tél : 03 20 55 11 78 - Facebook

Une belle pensée a aussi été rendue à deux belles et grandes voix de la chanson française populaire qui se sont tues ces dernières semaines : France Gall et Johnny Hallyday. Johnny Mirador, en préambule au concert du 21 janvier, a d'ailleurs chanté l'une de ses plus belles chansons (cf p.28).





## 2 PRÉSIDENTS SINON RIEN !

Ça n'est pas à 1 mais à 2 présidents que Sébastien Leprêtre a cédé le micro. À Damien Castelain tout d'abord, Président de la Métropole Européenne de Lille. «Une présence amicale et hautement symbolique» soulignée par Monsieur le Maire «en cette année où nous fêtons le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la MEL». «Vous avez la chance d'avoir un très bon maire qui défend vos dossiers avec force et conviction !» a déclaré le président de la MEL.

«Effectivement, voilà un homme de caractère, droit» a confirmé Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, venu à La Madeleine, sans cravate et «en toute amitié». Il a notamment donné rendez-vous à Monsieur le Maire, très prochainement, au lycée Valentine Labbé pour programmer les travaux de modernisation tant attendus.

Les 3 hommes ont la ferme intention de marcher loin et longtemps, ensemble !

## 2018 : riche et passionnante !

2018 sera une année de célébrations, de réflexions et d'innovations.

### > 2018, une année de célébrations :

- celui du complexe Dhinnin qui fêtera ses 10 ans d'existence. Avec son nouveau voisin, le Pôle Raquettes Jacques Donnay, «on trouve ici une des plus fortes concentrations d'équipements et de disciplines sportives de la métropole»,
- celui de la Médiathèque qui fêtera quant à elle ses 5 ans d'existence. Cet anniversaire coïncidera avec le début des travaux de transformation de la Chaufferie Huet en salle de spectacle.
- 2018 marquera aussi la fin du cycle commémoratif du centenaire de la

Grande guerre. «J'invite nos amis allemands à participer, à nos côtés, symboliquement et fraternellement, à la commémoration de l'Armistice à La Madeleine, le 11 novembre prochain».

### > 2018, une année de réflexions :

La première réflexion portera sur la contribution concrète de La Madeleine au projet métropolitain «Capitale Mondiale du design en 2020». Une seconde réflexion prospective portera sur l'actualisation du Plan de Déplacements Doux madeleinois. Celui-ci aura 10 ans en 2019. 2018 sera donc l'année de son évaluation avant d'envisager son évolution.

La dernière réflexion qui marquera 2018 concerne le devenir des terrains du SILILAM. «J'ai souhaité qu'une Commission Extra-Municipale, réunissant des élus, des personnes ressources et des habitants, réfléchisse sur le sujet durant 6 mois» a précisé Monsieur le Maire (cf ci-dessous).

### > 2018, une année d'innovations :

En 2018, la Ville expérimentera le permis de louer. La Madeleine est une ville attractive et recherchée. Une réalité qui n'a pas échappé aux marchands de sommeil. «Dans ce contexte, le permis de louer est pour nous une arme nouvelle pour lutter

contre le mal-logement et préserver le bien vivre à La Madeleine».

En 2018, la Ville innovera aussi en matière d'interactivité avec un site internet reconfiguré et des live facebook sur le quotidien des habitants et le devenir de la ville.

La Ville élaborera enfin un plan de développement du photovoltaïque sur ses bâtiments municipaux. «Avec ce plan ambitieux, novateur et pragmatique que nous avons déjà baptisé «SOLAMAD», nous souhaitons investir pour l'avenir, nous voulons prendre part à la transition écologique, dans une logique de développement durable et d'économies d'énergie».

## QUEL AVENIR POUR LE SILILAM ?

### Participez à la Commission Extra-Municipale

Le SILILAM (Syndicat Intercommunal Lille-La Madeleine) a été créé en août 1972 pour la réalisation et la gestion d'un parc des sports. Les communes de Lille et de La Madeleine ayant développé leur patrimoine sportif respectif et faisant ainsi le constat que cette forme de gestion mutualisée a perdu aujourd'hui de son intérêt, le SILILAM a été dissout au 31 décembre 2017.

Le site comprend plusieurs espaces : la parc Yvonne Abbas qui restera en l'état, la plaine récréative se situant à l'autre extrémité du site, dont la destination restera identique mais où quelques aménagements peuvent être envisagés, et la partie centrale du site dont le projet reste, quant à lui, à définir entièrement.

Afin de réfléchir à l'avenir de la partie centrale du site qui appartient à la Ville de Lille, la Municipalité a souhaité la création d'une nouvelle commission extra-municipale (CEM).

Présidée par Justin Longuenesse, Adjoint au Maire délégué au Développement durable, à la Mobilité et au Cadre de vie, cette CEM sera composée de 12 membres du Conseil Municipal, 6 personnalités «qualifiées» et sera ouverte à 6 Madeleinois.



**Si vous souhaitez y participer, adressez votre candidature jusqu'au 15 mars à Monsieur le Maire - Commission extra-municipale «Site du SILILAM» - Hôtel de Ville - rue du Général de Gaulle CS 20218 - 59 562 La Madeleine Cédex**



# CHRISTIAN JANSSENS,

## un grand Monsieur s'en est allé

Si sa chaise était vide le soir de la cérémonie des vœux à la population, sa présence était pourtant bien réelle. «En ce début d'année, vous me permettrez d'avoir une pensée prioritaire pour celles et ceux qui souffrent dans leur cœur et dans leur corps» s'exprimait Sébastien Leprêtre. «Et une pensée toute particulière pour mon 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian Janssens, actuellement hospitalisé, et que j'aime tant avoir à mes côtés».

C'est quelques jours après cette cérémonie, la première qu'il manquait en 35 années et à laquelle il était si attaché, le lundi 22 janvier, que Christian Janssens s'est éteint.

À l'aube de son 70<sup>ème</sup> anniversaire, ce Madeleinois, passionné et passionnant, était entièrement dévoué à sa Ville dont il collectionnait tout ce qui s'y rapportait et connaissait beaucoup de ses habitants.

«Notre commune perd un grand serviteur, fidèle et dévoué, dont les Madeleinois retiendront l'éternelle bonhomie et la bienveillance toujours sincère» s'est exprimé Sébastien Leprêtre.

Cadre hospitalier de profession, jusqu'en 2008, Christian Janssens était un gaulliste de cœur. Il présidait d'ailleurs la fondation du Souvenir Charles de Gaulles dont les fonds

permettent de soutenir les personnes en difficulté. C'est en 1983, aux côtés de Claude Dhinnin, qu'il s'engage dans la vie municipale. Il sera Conseiller Municipal jusqu'en 1995 puis Adjoint au Maire. En 2014, Sébastien Leprêtre lui témoigne toute sa confiance et sa reconnaissance en le nommant 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué aux Solidarités.

Depuis 1995, Christian Janssens présidait également les ateliers AMIS (Association Madeleinoise d'Intégration Sociale), qui œuvrent en faveur de l'intégration des travailleurs handicapés dans le monde du travail. Vice-président du CCAS, président de l'AMSD, mais aussi Trésorier du CAFA, administrateur de La Roseraie, de l'AGRSM, membre de l'UNC..., avec Christian Janssens, la définition de «dévouement» prenait tout son sens. Celles de «simplicité» et de «convivialité» également. De nombreux Madeleinois se souviendront longtemps de sa jovialité notamment lorsqu'il célébrait les mariages comme en témoignent les très nombreux messages laissés sur les livres de condoléances installés à la mairie et au CCAS comme sur les réseaux sociaux.



«La Madeleine perd un Grand Serviteur. Merci pour tout, reposez en paix Monsieur Janssens» - H.R

«Grande pensée à sa famille et à notre communauté Madeleinoise qui perd un homme avec un grand sens de l'humain. Nous n'oublierons jamais la belle cérémonie de mariage qu'il nous avait offert...» - Scilla

«Triste nouvelle ! Homme d'une grande gentillesse. Il a fait beaucoup pour La Madeleine et les Madeleinois. Mes Sincères condoléances à sa famille et à tous ses collègues et amis» - Anne-Marie

«Un grand monsieur toujours souriant disponible et accueillant. Profondement humain. Toutes mes condoléances». - Stéphane H.

«Qui que ce soit qui commentera la visite de l'Hôtel de Ville et qui nous racontera l'histoire de La Madeleine ; et pour beaucoup d'autres choses (CCAS...) ce ne sera jamais plus pareil. Monsieur Janssens, vous allez manquer à tous» - M.J

«Un homme droit, simple, passionné, fidèle, engagé doté d'une sensibilité rare, nous perdons plus qu'un ami» - A.P

«Consternée par cette bien triste information. Je l'ai rencontré de nombreuses fois. Il était toujours bienveillant, d'humeur égale, disponible. Condoléances à sa famille. - D.S

«Christian et sa passion de La Madeleine et des Madeleinois, Christian et ses anecdotes de la vie, Christian et sa fidélité politique....il ne laissait pas indifférent, homme de valeurs, il aura marqué la vie madeleinoise durablement. Repose en paix» - Vincent

«Sincères condoléances à sa famille. Monsieur Janssens va laisser un grand vide, un grand monsieur plein d'humanité et de gentillesse» - Amé Lie.

«Merci à ce passionné d'histoires et ce conteur intarissable».

«Le décès de Monsieur Janssens que je côtoyais régulièrement en tant que président des Ateliers AMIS m'a profondément émue. Je ne peux que regretter son départ (...). Sa disparition laissera le grand vide d'une personne très attentive et très impliquée à l'intégration des personnes souffrant de handicap (...). - V.D

«C'est lui qui avait célébré mon mariage... il était très sympa... ;( - Romina



Christian Janssens recevant son écharpe de 1<sup>er</sup> adjoint (1), distribuant le colis de Noël (2), au goûter de Noël solidaire (3), et faisant visiter l'Hôtel de Ville à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (4).





# DES CAMÉRAS MOBILES

## pour les policiers municipaux

Désormais, les policiers municipaux en intervention sont munis d'une caméra portable mobile (fixée sur leur uniforme).

Elle est utilisée pour enregistrer tout incident qui se produit ou qui est susceptible de se produire sur la voie publique.

L'usage de ces caméras se limite exclusivement aux domaines d'intervention de la police municipale. Elles ne peuvent pas servir en dehors de la commune.

### Comment ça se passe ?

Les policiers interpellés ou sont interpellés par un citoyen ou un groupe de personnes. Si la situation a tendance à devenir conflictuelle, l'agent peut enclencher l'enregistrement. Il doit alors le signaler clairement à ses interlocuteurs.

En cas de flagrant délit, la mise en route de l'enregistrement est applicable sans notification.

Les images et les fichiers audio sont stockés pendant 6 mois

### Le traitement des enregistrements a plusieurs applications :

- pour prévenir un incident,
- en cas d'infraction avérée, les images collectées peuvent servir à la poursuite des auteurs.



La Police Municipale vous accueille désormais du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.  
63 rue Georges Pompidou. Tél : 03 20 74 17 25

## La Madeleine, UNE NOUVELLE FOIS RÉCOMPENSÉE



Violette Massiet Zielski, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, entourés par Stéphanie Sochacki, directrice des finances et Nathalie Moniot, directrice générale des services.

La Ville a été récompensée une nouvelle fois lors de la remise des «Podiums des Municipalités» de l'association «Observatoire de Dirigeants de l'Industrie et des Services» (ODIS) le 4 décembre dernier.

Dans la catégorie des communes entre 20.000 et 100.000 habitants, la Ville de La Madeleine figure une nouvelle fois à la 2<sup>ème</sup> place des communes les plus «attractives» de la région Hauts-de-France, devant Mons-en-Barœul et juste derrière Marcq-en-Barœul.

L'analyse porte sur les données moyennes des 4 derniers exercices comptables permettant d'arrêter des ratios regroupés sur 3 indices de performance sur la gestion, la gouvernance et le service restitué qui permettent de déterminer l'attractivité de la collectivité et son classement par rapport aux autres collectivités. La Madeleine est une habituée des podiums car la Ville se situe à la 2<sup>ème</sup> place du podium pour la 5<sup>ème</sup> fois consécutive.

## VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 10 février

**Permanence de M. le Maire**  
De 8h45 à 10h45 en Mairie.

Jeudi 15 février

**Conseil Municipal**  
À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Mardi 20 février

**Tchat en ligne avec M. le Maire**

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :  
[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

Samedi 17 mars

**Balade urbaine quartier «Nouvelle Madeleine»**  
A 9h, rendez-vous devant le Commissariat de La Madeleine, rue du Parc.



### Mieux vous connaître !

Le recensement de la population a démarré le 18 janvier dernier. Vous avez été ou serez prochainement invité(e)s à répondre au questionnaire adressé par un agent recenseur, spécifiquement engagé par la Ville. Le recensement se clôturera le 24 février prochain.

Le recensement est l'affaire de tous et revêt une importance particulière pour la commune qui, grâce aux chiffres collectés par l'INSEE, permettra de mieux vous connaître, pour mieux vous servir. Merci de votre collaboration.



# DISTINGUÉS pour leur engagement



**> LUCETTE MARÉCAUX,**  
Le comité départemental de la

jeunesse et du sport organisait le samedi 2 décembre dernier la journée du bénévolat. A cette occasion, dix lauréats ont été retenus dont Lucette Marécaux, présidente de l'association Oxygène. «Les récompenses qui m'ont été remises sont à partager avec tous les bénévoles qui m'accompagnent depuis 1998», s'est exprimée Lucette Marécaux.

**> ALPHONSE LECLERCQ,**  
Deuxième porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants de La

Madeleine, Alphonse Leclercq a reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau par Monsieur Frank Vice-président départemental et Daniel Larnould, président de l'UNC. Le conseil national de l'UNC lui a décerné la médaille d'argent du djebel, qui récompense des mérites particuliers au sein l'association en vue de son épanouissement. «Depuis le 17 octobre 2016, nous avons remis en service le drapeau UNC-AFN et spontanément tu as accepté de porter l'emblème national,



tu as choisi une noble tâche», ont partagé ses camarades lors de l'assemblée générale en novembre dernier.

## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2017

### **Vœu pour la défense du logement social.**

Le Conseil Municipal exprime sa vive inquiétude quant à la stratégie logement dévoilée par le Gouvernement. Cette stratégie se traduit en effet par la baisse des ressources des bailleurs sociaux, grevant sérieusement leur capacité à entretenir le parc immobilier existant et à investir dans les logements neufs.

*Adopté à l'unanimité.*

### **Création d'une commission extra-municipale sur le devenir des terrains du SILILAM.**

Il est proposé de créer une commis-

sion extra-municipale, associant des habitants à la réflexion en amont, sur le devenir des terrains qui sont propriété de la Ville de Lille et sont situés au sud-ouest de la commune, en bordure du boulevard Schuman.

*Adopté à la majorité*

### **Attribution de l'appel à projets sur le site Coubertin dit du Tir à l'Arc.**

Suite à l'appel à projet lancé le 9 février 2017 sur le site Coubertin dit du Tir à l'Arc, le Conseil Municipal a choisi le lauréat retenu pour la mise en œuvre de cette opération d'aménagement. Il s'agira d'un programme mixte comprenant 18 050 m<sup>2</sup> de sur-

face de plancher de bureaux, 154 logements, 840 m<sup>2</sup> de commerces et activités et un jardin, une place, un square et une place prépondérante pour l'agriculture urbaine.

*Adopté à la majorité.*

### **Autorisations préalables de division de logements et de mise en location.**

Avec ces deux dispositifs complémentaires, la Municipalité entend lutter plus efficacement contre les marchands de sommeil qui sévissent sur la commune, abîment son patrimoine immobilier, saturent les capacités de stationnement et créent du

« mal-logement ».

*Adopté à l'unanimité.*

### **Déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.**

Avec l'implantation à minima de quatre premières bornes de recharge électrique sur La Madeleine, l'objectif de ce déploiement est d'encourager le développement du véhicule électrique.

*Adopté à l'unanimité.*

## LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF du 9 décembre 2017

### **Présentation de l'appel à projets du «Tir à l'arc»**

Le site du «Tir à l'arc» se situe en entrée de ville, côté périphérique, dans le quartier du Romarin. C'est un terrain public communal de 18 217 m<sup>2</sup>, composé actuellement d'un terrain vague, d'un parking et d'un skate park.

La Ville souhaite céder cet espace pour la réalisation de toute opération compatible avec l'environnement existant et à venir.

La localisation de ce terrain est « stra-

tégique », à côté de Lille et des gares. « Nous avons résolu d'accélérer les choses pour éviter que le Ministère de la Justice achète le terrain madeleinois pour en faire un parking pour le TGI », explique Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Les critères du cahier des charges ont été partagés avec les membres du CCC.

20 candidatures ont été réceptionnées et analysées en octobre, 4 d'entre elles ont été retenues et auditionnées en novembre, le Conseil

Municipal a choisi le lauréat le 20 décembre 2017 (voir en page 18).

Les membres du CCC avaient posé au préalable des questions relatives au stationnement, aux poubelles et

aux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Vous retrouverez l'intégralité des questions/réponses sur le site internet de la Ville.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez le compte-rendu détaillé du C.C.C sur le site internet de la Ville, rubrique « Vie municipale »  
« Le Conseil Communal Consultatif »  
[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

# CADRE DE VILLE



## LES PREMIERS PRIX

- "Résidences et maisons de retraite" : Résidence Saint-Maur.
- "Maisons avec jardins accessibles et visibles de la rue" : Michel Coquet.
- "Balcons fleuris" : Sylvie Fernand.
- "Jardins secrets" : Thérèse-Marie Meens.
- "Jardins Familiaux" : Manuel Barbosa.

## Avec ses habitants, LA MADELEINE FLEURIT !

"Le fleurissement c'est l'affaire de tous ! L'affaire des agents de la Ville qui œuvrent chaque jour en ce sens mais aussi, et surtout, l'affaire de chacun d'entre nous !" expliquait Justin Longuenesse, Adjoint au Maire délégué au développement durable, à la mobilité et au cadre de vie, à l'occasion de la remise des prix du concours 2017 «La Madeleine Fleurie».

Résidences, maisons, balcons, jardins secrets, jardins familiaux... les 73 jardiniers amateurs et passionnés ont été remerciés et récompensés pour leur participation fleurie par des nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, groseilliers ou encore livres sur les arbres.

Des récompenses qui ne sont pas sans rappeler la volonté de la Municipalité de remettre la nature en ville. En effet, en avril 2017, le Conseil Municipal votait une délibération cadre relative à l'expérimentation d'une démarche d'agriculture urbaine. "On ne part pas de zéro !" se félicitait

Justin Longuenesse. "Avec ses ruches, ses façades végétalisées, ses plantes mellifères, plus de 200 arbres fruitiers, son Jardin Pédagogique ou encore ses 132 parcelles des Jardins Familiaux... la Ville a pris le chemin de l'agriculture urbaine depuis déjà plusieurs années".

Cette démarche repose sur 6 grands axes : intensifier l'existant, expérimenter de nouvelles pratiques, inciter tous les acteurs de la Ville, encourager les pratiques individuelles, accompagner les associations qui s'engagent et cultiver les échanges de savoirs et de bonnes pratiques. "La Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois" qui s'illustre dans ces domaines s'est d'ailleurs vue attribuer le Prix "Jean Verhelle" pour son investissement présent et futur dans l'agriculture urbaine et le partage de ses connaissances avec les habitants.

## CONSOMMER BIO ET LOCAL

Au menu ce soir : des carottes ? Du pourpier ? Des navets ? Des betteraves ? Du chou ? De la mâche ? Des poireaux ? Du céleri ?... **En adhérant à l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) faites le plein de légumes bio en provenance directe de leurs producteurs !**

Pour consommer local et bio, l'AMAP vous propose, chaque semaine, un panier de légumes de saison. C'est Laurent Desbuisson, maraîcher bio de la ferme de l'Aubépine à Bois Grenier qui vous le concocte : 8,5€ le petit panier (pour 2 personnes) ou 12,5€ le grand panier (pour 4/5 personnes). Comptez 40 distributions par an.

Une distribution de volailles du Pas-de-Calais est également proposée une fois par mois avec 4 formules au choix, de 16€ à 50€.

Engagement d'un an auprès de l'AMAP. Distribution le mercredi entre 18h30 et 19h30 sur la Place du Marché.

Renseignements : 06 32 03 35 09  
amapdelamadeleine@gmail.com

## Un service idéal POUR DES ARBRES REMARQUABLES !



La Madeleine compte près de 3 600 arbres sur son territoire et parmi eux, des spécimens remarquables. Dans votre jardin se cache peut-être l'un d'entre-eux... pour le savoir et obtenir de précieux conseils pour l'entretenir comme il se doit, la Ville de La Madeleine vous propose de prendre rendez-vous avec l'un de ses agents, expert en la matière ! Sa particularité remarquable peut se caractériser par son âge (au moins

50 ans), ses dimensions (au moins 30 à 40 m de hauteur), sa variété, sa position, sa forme et sa "bonne santé" générale.

**Pour bénéficier des bons conseils de notre jardinier (suivi phytosanitaire, taille, recensement...) prenez rendez-vous auprès des services techniques de la Ville : 03 20 74 70 40.**

## Appelez le NUMÉRO VERT

Un dépôt sauvage de déchets ? Un problème de voirie ou d'espaces verts ? Un tag ? **Appelez gratuitement le numéro vert 0800 059 110.** À votre service 7 jours/7, 24 heures/24, ce numéro vous permet de contacter les services municipaux pour signaler une anomalie liée au cadre de vie et nécessitant une intervention des services techniques municipaux.



# Et si nous partions EN BALADE THERMIQUE...

Par temps froid, la caméra thermique permet de visualiser les pertes de chaleur depuis la façade d'une maison. Dans le cadre du parcours d'animations "Rénover mon logement", organisé par la Métropole Européenne de Lille, la Ville de La Madeleine, en coopération avec l'Espace Info Énergie (EIE) vous propose une **balade thermique gratuite, lundi 19 février à 18h**. L'occasion de découvrir l'appareil, en prêt gratuit à la Mairie. Renseignements auprès du service Développement Durable au 03 20 12 79 75 ou [developpement-durable@ville-lamadeleine.fr](mailto:developpement-durable@ville-lamadeleine.fr)

Au cours de cette balade, animée par un conseiller info-énergie, découvrez l'origine de ces pertes de chaleur et apprenez à déceler les ponts thermiques pour mieux appréhender et prioriser vos travaux.

Pour connaître l'ensemble des animations et accompagnements à la rénovation de votre logement, rendez-vous sur le site internet de la Maison de l'Habitat Durable : [www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr](http://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr)

Inscriptions au 03 59 00 03 59 ou [maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr](mailto:maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr)



## À LA MADELEINE, À VÉLO, on roule et stationne où il faut !

### JE ROULE OÙ IL FAUT !

Elles garantissent une circulation sécurisée et une cohabitation sereine entre les usagers de la route : les règles du Code de la Route !



Ainsi, au même titre que les automobilistes, les cyclistes doivent

respecter et appliquer quelques règles, au risque d'être passible d'une amende. À ce titre, la circulation des cycles sur les trottoirs est interdite sauf :

- si la piste cyclable se confond avec le trottoir (exemple : Boulevard Pierre de Coubertin),
- si un piéton circule le vélo à la main,
- pour les enfants de moins de 8 ans conservant un allure au pas et ne gênant pas les piétons.

Les cyclistes doivent emprunter les aménagements existants prévus à cet effet : pistes cyclables, bandes cyclables ou double sens cyclables dans les zones 30.

Les vélos peuvent aussi être tolérés dans les aires piétonnes à la condi-

tion de conserver une allure au pas et de ne pas occasionner de gêne pour les piétons (exemple aux carrefours de l'Avenue de la République).

### JE STATIONNE OÙ IL FAUT !

Afin de favoriser l'utilisation du vélo dans une zone où l'habitat ne permet pas un stationnement aisé, la Ville de La Madeleine met à disposition de ses habitants des garages à vélos sécurisés.

**Fin 2017, trois nouveaux garages se sont ainsi ajoutés aux 4 déjà existants :**

- Rue de l'Abbé Lemire (parvis-square Coubertin),
- Parking ACOLJAJQ rue du Pré Catelan,
- Rue Faidherbe (square du Chau-four).



Pour accéder à ce service, vous devez être situé dans un périmètre de 300m autour du garage et vous acquitter d'une redevance de 30€ par an.

Renseignements auprès du service Développement Durable au 03 20 12 79 75 et sur le site de la ville.

## FICHAUX - JOFFRE - ALGER

Transformation en cours...

Le quartier Fichaux Joffre Alger poursuit sa transformation avec la démolition récente des deux bâtiments de la résidence Joffre.

Cette opération de démolition-reconstruction a fait l'objet d'un protocole d'accord signé en février 2015 par la Mairie, Logis Métropole, la MEL et le PACT Métropole Nord. La rue de Verdun accueille déjà deux nouveaux immeubles (75 logements locatifs).

Suite au relogement des familles de la

résidence Joffre, l'opération de démolition des logements de Logis Métropole s'achève. Sur le reste de l'îlot, il est prévu la construction de 60 logements locatifs, dont un bégainage d'une dizaine de logements.

Toutefois, le démarrage du chantier est conditionné à la maîtrise foncière par la MEL de deux immeubles privés et le relogement des derniers occupants de 3 logements appartenant à la Ville.



Le 8 décembre dernier démarrait la démolition d'un des bâtiments de la résidence Joffre, en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur décision de l'État, le montant des contraventions relatives au stationnement passe de 17 à 35€ : infractions relatives au sens de stationnement, au stationnement empiétant sur un passage piétons, au défaut de disque de stationnement et/ou au dépassement de la durée de stationnement dans les zones bleues.



# SITE DU "TIR À L'ARC":

## Transformation en ligne de mire !

Intégré au projet de développement autour du centre international d'affaires des gares sur les communes de Lille et de La Madeleine, le quartier du Romarin se développe dans les années 1990. Depuis lors, celui-ci n'a cessé de se développer et d'évoluer. Il restait toutefois à entreprendre l'aménagement des terrains communaux, appelés par les madeleinois "terrains du tir à l'arc", en raison de la pratique de cette discipline sur cet espace il y a plusieurs années.

Actuellement, ces terrains sont occupés par un skatepark et un parc provisoire de stationnement.

Ainsi, le 9 février 2017, le Conseil Municipal décidait de lancer un appel à projets pour ce site, sur la base d'un cahier des charges exigeant compte tenu de la localisation en entrée de ville et surtout de la présence d'habitations riveraines.

Après l'analyse des vingt candidatures reçues et l'audition des quatre meilleures offres, le lauréat a finalement été désigné par le Conseil Municipal du 20 décembre 2017.

Le projet propose la réalisation d'un programme mixte composé de 18 050 m<sup>2</sup> de bureaux, 144 logements environ dont 30% de logements sociaux, 840 m<sup>2</sup> de commerces et activités, un parc, une place et un square.

Il prévoit également la transformation du chemin du Chauffour en allée plantée avec un sens unique, le prolongement de la rue Paul Doumer pour accéder au programme et la création d'environ 667 places de stationnement dont 62 le long des voiries, destinées aux riverains et résidents du quartier.

Côté hauteur, les bâtiments situés rue Paul Doumer monteront progressivement du R+2 au R+5; ceux situés en cœur d'îlot monteront au maximum en R+3 et ceux situés le long du boulevard monteront en R+2 et R+3. Le bâtiment le plus haut de l'opération sera le plus éloigné des habitations actuelles. Il montera en R+4 et R+6 le long du boulevard Coubertin.

10 245 m<sup>2</sup> d'espaces verts seront réalisés dont 4 600 m<sup>2</sup> en pleine terre et 5 645 m<sup>2</sup> de surface en terrasses.

36 arbres seront abattus sur les 77 existants et 79 arbres seront replantés en plus des 180 arbres qui pousseront sur les terrasses et balcons.

Le skatepark sera relocalisé sur le foncier communal situé à côté du complexe sportif du Romarin.

**Les travaux débuteront au premier trimestre 2019. Les bâtiments de logements seront livrés fin 2020, celui des bureaux fin 2021.**

### L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE VISEUR !

À la demande de la Ville, le "projet du tir à l'arc" fait la part belle à l'agriculture urbaine. Il est ainsi prévu d'y installer des tables de cultures partagées sur les toits des logements, une serre ronde dans le futur parc public (élément fédérateur autour de projets pédagogiques), une serre verticale comprenant 4 niveaux de culture, une micro-brasserie, une salle de culture de pleurotes, une serre hydroponique (hors sol), un jardin maraîcher sur la toiture du bâtiment de bureaux et la culture de pieds de houblon.





# VACANCES LOISIRS

## Inscriptions pour les accueils de loisirs d'hiver



Les vacances d'hiver se tiendront du lundi 26 février au vendredi 9 mars. À La Madeleine, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants de 2 à 12 ans :

- Courbet pour les enfants scolarisés en école maternelle nés après le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le thème : « Histoire de Loup ».
- Gaston Leclercq pour les enfants scolarisés en école maternelle nés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le thème : « Le monde en minuscule ».
- Anne Frank pour les enfants scola-

risés en école maternelle nés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le thème : « Carnaval ».

- Louise de Bettignies pour les enfants scolarisés en école élémentaire. Le thème : « Le Royaume de Dragon'gnies ».

- Victor Hugo pour les enfants scolarisés en école élémentaire. Le thème : « Le mystère du manoir enchanté ».

Pour inscrire vos enfants dans les accueils de loisirs maternels et élémentaires, suivez les étapes suivantes :

**> 1<sup>ère</sup> étape : à partir du lundi 5 février :** envoyez un mail à : [service-famille@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-famille@ville-lamadeleine.fr) en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant ainsi que l'accueil de loisirs que vous choisissez (conditions particulières d'accueil pour les enfants nés après le 1<sup>er</sup> juillet 2014).

**> 2<sup>ème</sup> étape :** à réception de votre mail, le service Famille-Enfance-Ecoles vérifie qu'il est bien en possession du dossier complet (dossier familial unique, fiche sanitaire de liaison, quotient familial...). Si c'est le cas, il vous ouvre les droits sur le por-

tail famille. À défaut, le service vous invite à venir compléter le dossier.

**> 3<sup>ème</sup> étape : avant le vendredi 16 février - 17h :** connectez-vous sur le portail famille pour réserver les jours d'accueil :

- La réservation est obligatoire pour les accueils réveil et détente.
  - Les réservations sont à faire en journée avec repas (sur le portail, il vous faudra cocher à la fois la journée et le repas).
- Enregistrez et procédez au paiement immédiat.

Vous ne disposez pas d'internet ? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ? Vous n'avez pas de carte bancaire ? Le service Famille-Enfance-Ecoles est à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous. La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie.

**Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires**, dans la limite des places disponibles. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis.

# TOUTES GENERATIONS

## Accueils de loisirs JOB DATING

Vous souhaitez candidater pour un poste d'animateur en accueil de loisirs 2 - 12 ans pour cet été ?

Le samedi 24 mars, de 9h30 à 14h, la Ville organise un **Job Dating d'été** à la salle Saint Vital (rue de Berkem).

Munis de votre CV et de votre lettre de motivation, venez rencontrer les équipes de direction et participez à des entretiens de recrutement.

Pour tous renseignements, contactez le service Famille au **03 20 12 79 93** [service-famille@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-famille@ville-lamadeleine.fr)

# COUVREZ-VOUS CHAUDEMENT...

## La montagne débarque au centre Moulin ados !

Couvrez-vous chaudement car la montagne débarque à Moulin du lundi 26 février au vendredi 9 mars. Au programme : patinoire, ski, marche nordique, escalade au Block-Out...  
Inscriptions du 6 au 16 février.

Le centre Moulin accueille également les ados de 11 à 17 ans pendant les périodes scolaires :

- le mardi et le vendredi de 14h30 à 18h30,
- le mercredi de 13h30 à 17h,

- le jeudi de 15h à 19h (foot en salle de 17h à 19h à la salle Seguin).  
Au programme : billard, baby-foot, tennis de table, console, multisports, ateliers cuisine, foot en salle et autres nombreuses activités (Block-Out, Koezio...).

Pour tous renseignements :  
**Centre Moulin Ados (entrée Parc de Lattre de Tassigny)**  
Tél : **03 28 52 60 08** ou **06 83 82 42 12**  
[centre-moulin@ville-lamadeleine.fr](mailto:centre-moulin@ville-lamadeleine.fr)

# RENTREE SCOLAIRE 2018

Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP auront lieu du 12 mars au 20 avril. Une permanence sera également assurée le samedi 17 mars de 8h30 à 12h. Durant cette période, vous pouvez vous présenter à la Mairie, au service des écoles, muni des documents suivants :

- le formulaire de pré-inscription dûment rempli, (disponible auprès du service des écoles ou téléchargeable sur le site Internet de la Ville [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr))
- un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphonie fixe et d'Internet)

- le livret de famille
- tout document justifiant l'attribution de la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.

Un certificat de pré-inscription vous sera alors délivré pour l'école de votre secteur d'habitation.

Les enfants nés en 2016 seront inscrits sur liste d'attente. Leur admission se fera par le Directeur de l'école en fonction des places disponibles.

Pour tous renseignements, contactez le service des écoles au **03 20 12 79 71**





## PSC1 Formez-vous

La formation «Prévention et Secours Civiques de niveau 1» (PSC1) vous apprendra à réagir face à des situations d'urgence de la vie quotidienne grâce à un apprentissage théorique, pratique et des mises en situation.

La prochaine formation aura lieu le samedi 24 mars de 9h à 17h. Elle est réservée, gratuitement, aux jeunes madeleinois de 11 à 25 ans.

Inscrivez-vous avant le 9 mars, au Point Information Jeunesse (sous réserve des places disponibles).

**Point Information Jeunesse**  
4, rue de Flandre  
Tél : 03 28 52 66 90  
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

# BUS DE LA PRÉVENTION, Lutter contre les addictions



Le Point Information Jeunesse de la Ville de La Madeleine, en partenariat avec le Conseil Départemental, propose et anime 3 journées de prévention autour des conduites à risque : addictions à l'alcool et aux différentes drogues, addictions aux jeux vidéo...

Elles se tiendront :

- le lundi 5 et le mardi 6 février dans la cour du collège Flandre à destination des élèves de 3<sup>ème</sup>
- le mercredi 7 février de 14h à 17h sur la place du Marché, ouvert à tous.

Jeux, questionnaires, réflexions et débats permettront de casser les barrières et libérer la parole des jeunes.

Embarquez à bord du bus de la prévention et adoptez des comportements responsables !

**Pour en savoir plus : Point Information Jeunesse**  
4, rue de Flandre - Tél : 03 28 52 66 90  
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

## UN TREMPLIN pour l'emploi

Cette année encore, le dispositif «Tremplin Vers l'Emploi» permettra aux jeunes, entre avril et septembre 2018, d'accéder à un emploi d'une période d'un mois au sein des services techniques et du service entretien de la ville de La Madeleine. L'objectif est d'acquérir une expérience professionnelle et se familiariser avec le «monde du travail».

Si vous êtes Madeleinois, si vous avez entre 18 et 25 ans, que vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude, postulez d'ores et déjà en envoyant votre CV et votre lettre de motivation à :

Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville  
«Tremplin vers l'Emploi»  
160, rue du Général de Gaulle  
59 110 La Madeleine

**Plus de renseignements : Point Information Jeunesse**  
4, rue de Flandre - Tél : 03 28 52 66 90  
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr



## SÉNIORS, VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

> **AVEC LE SERVICE DES AÎNÉS DE LA VILLE :**

- **Jeux anciens :** mercredi 7 février, de 14h à 16h, à l'espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

- **Spectacle l'ARAPUSCA :** mercredi 7 mars à 15h, à la Médiathèque. Spectacle musical et conté au cœur du répertoire tzigane par la cie in Illo Tempore. Détails sur ce spectacle en page 22.



- **Thé dansant :** mercredi 14 mars, de 15h à 18h, au restaurant scolaire, rue Kléber.

**Renseignements et inscriptions**  
auprès du service des aînés  
au 03 20 12 21 62

> **AVEC LE COMITÉ DES AÎNÉS FÊTES ET ANIMATIONS :**

- **Bridge :** le bridge est de retour au chalet savoyard, rue Gay Lussac !

- **Assemblée générale :** dimanche 18 mars à 10h30, à la salle du Moulin, rue du Moulin.

> **Arras :** jeudi 12 avril  
Visite de la mairie et du beffroi, des Boves et de la citadelle. Petit-déjeuner



de bienvenue et repas dans un restaurant de la ville. Prix tout compris: 72 €.

> **Région de Namur :** jeudi 7 juin  
Visite guidée des Jardins d'Annevoie, promenade avec le chemin de fer du Bocq et visite guidée de la brasserie du Bocq. Repas dans les Jardins d'Annevoie.  
Prix tout compris: 98,50 €.

> **Calais :** jeudi 5 juillet  
Visites guidées de la cité de la dentelle et de la mode, les deux caps et la côte. Repas au restaurant «Le Grand Channel».  
Prix tout compris: 67 €.

> **Alsace :** du 22 au 28 septembre  
Domaine Saint Jacques.  
Prix tout compris: 760 €.

**Renseignements et inscriptions les lundis et jeudis de 15h à 17h au chalet alsacien, rue Gambetta (entre la piscine et la crèche)**  
Tél : 03 62 10 42 64  
ou 06 71 77 10 66

Empruntez la navette municipale pour vous rendre au cimetière chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois. Pour la navette du mardi 6 mars, inscrivez-vous, avec votre carte pass'sénior, avant le 27 février, auprès du service des aînés au 03 20 12 21 62.



# Mobilisation pour les ANTILLES

## SOLIDARITÉS



En septembre dernier, l'ouragan Irma frappait les Antilles. Les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont particulièrement touchées avec 95 % de leur territoire détruit. Face à la détresse des populations, la Ville de La Madeleine et le Centre Communal d'Action Sociale décident de se mobiliser en organisant, les 16 et 17 décembre derniers, deux grandes ventes solidaires au profit des sinistrés.

En plus des objets et meubles cédés par la Ville (bureaux, vestiaires métalliques...), les Madeleinois se sont mobilisés nombreux en faisant don d'objets anciens ou de valeur : toiles, gravures, fauteuils..., qui ont été vendus soit à la vente directe soit aux enchères. Celle-ci, une première



à La Madeleine, a été orchestrée, bénévolement et sagement, par Dominique Soinne, commissaire-priseur. Des brocanteurs avertis, des collectionneurs ou même de simples «curieux», chacun s'est laissé prendre au jeu des enchères !

Au total, 5 274 € ont été récoltés et reversés à la Fondation de France le 8 février dernier (retour dans notre prochaine édition) afin d'aider les familles à reconstruire leur vie, de permettre à la communauté de rebâtir une vie sociale, associative et éducative ou soutenir les petits artisans et cultivateurs dont l'outil de production a été détruit..., autant d'actions destinées à faciliter le retour à une vie quotidienne normale pour nos compatriotes.



### MERCI CHRISTIAN JANSSENS

Adjoint au Maire délégué aux Solidarités et vice-président du CCAS, Christian Janssens (décédé le 22 janvier dernier - cf hommage en p.13), s'est particulièrement impliqué dans l'organisation et le bon déroulement de ces 2 ventes. Comme à son habitude, il aura marqué sa présence par sa bonne humeur et de nombreuses anecdotes sur la commune.

## LOTO SOLIDAIRE Pour Cécile

L'Association «Agiissons pour Cécile» a été créée en octobre 2015. La petite Madeleinoise, aujourd'hui âgée de 11 ans, est atteinte d'une maladie neuromusculaire. L'association a pour objectif de favoriser la réalisation de son projet d'autonomie, en participant au financement d'achat de matériel adapté et d'aménagements spécifiques à son handicap sur son lieu de vie.

L'association organise un grand loto, le **samedi 24 février, de 15h à 19h, à la salle Saint Vital** (rue de Berkem). Un week-end sur un voilier, des bons d'achats, des imprimantes et de nombreux lots sont à gagner. Petite restauration sur place. Mobilisez-vous nombreux !

**Pour tous renseignements, contactez Sandrine Dejonghe au 06 23 23 79 67. Facebook : Cécile Dejonghe**



Cécile, entourée de jeunes joueurs mobilisés dans un tournoi organisé par le FCM au profit de l'association.

## CONCERT CONTRE LE CANCER

À l'occasion du concert hommage à Johnny Hallyday, offert par la Ville le 21 janvier dernier (cf p.28), les spectateurs ont été invités à déposer un don au profit de l'association «La Ligue contre le cancer», maladie qui a emporté le rockeur en décembre dernier.

[www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)



## Vide-grenier SOLIDAIRE !

L'Association Sportive Educative de La Madeleine (ASECM) vous invite à participer à la 5<sup>ème</sup> édition de son vide-grenier solidaire brocante. Il se tiendra le dimanche 25 mars, de 13h30 à 17h30, à la salle Flandre, rue des Gantois. Réservez votre emplacement dès aujourd'hui au prix de 2,50€ les 2 mètres. La permanence d'inscription aura lieu au 193 rue Roger Salengro le samedi 11 mars, de 9h30 à 12h30. Réservé aux particuliers.

Différentes animations gratuites seront également proposées : échasses urbaines, hoverboard... La totalité des sommes collectées par les emplacements sera reversée à une association humanitaire afin de construire un puits au Sénégal.

Pour tous renseignements : [k.bouch@laposte.net](mailto:k.bouch@laposte.net) et par téléphone au 06 67 26 27 06 (entre 18h et 20h).

L'association madeleinoise REVES a fait le bonheur de nombreux enfants avec à une distribution de cadeaux de Noël. Celle-ci a notamment été rendue possible grâce aux participants de la Foire aux Jouets qui ont laissé des jouets au profit de l'association à la fin de la journée - Voir p.27.

# CULTURE ET SORTIES



## 1914-1918 Le centenaire

L'année 2018 sera marquée par la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.

Un premier rendez-vous vous est proposé le mardi 27 mars prochain : «**Les petites oubliées de la grande guerre**», un récital musical qui se tiendra à l'Espace Malraux.

Plus de détails dans notre prochaine édition ou dans la nouvelle plaquette culturelle (cf ci-dessous).

# ARÊTE, histoires de petits et de grands poissons

MERCREDI 14 FÉVRIER, À 10H ET À 11H, À L'ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER. GRATUIT.

Tout le monde le sait, les petits poissons dans l'eau, nagent aussi bien que les gros. Et quand le petit frère a choisi de rester dehors, sous la gouttière, quand tombe la pluie, dans la mer qui se forme à ses pieds, il observe leurs histoires. Des histoires de grands poissons et de petits poissons qui n'arrivent pas à s'entendre, de grands poissons et de petits poissons qui se disent non pour mieux se dire oui, de grands poissons et de petits poissons qui se perdent et se retrouvent. On y entend

des chansons d'eau et de bateaux, on y tisse des fils qui s'emmêlent, s'étirent et s'attachent... pour accompagner des histoires d'enfants et de parents dans un monde qui tourne rond.

Une bulle de douceur qui sera l'occasion pour les petits comme pour les grands de retrouver les complices de leur enfance : «Tombe, tombe, tombe la pluie», «Un p'tit bateau sur la rivière», «Enroulez le fil», «Tu m'aimes ?», «Maman les p'tits bateaux»...



## 2 SÉANCES D'HISTOIRES À LA MÉDIATHÈQUE

En écho à ce spectacle, la Médiathèque propose une séance d'histoires, le mercredi 7 et le samedi 10 février, à 10h30, basée sur le thème de la confiance, du bien grandir, des relations parents - enfants avec quelques albums de littérature jeunesse qui ont inspiré le spectacle de Mathilde Bensaïd : «Non» de Jeanne Ashbe, «Quand les grands se fâchent» de Malika Doray, «Ferme ton bec» de Pierre Delye...

Renseignements et réservations à la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou [mediatheque@ville-lamadeleine.fr](mailto:mediatheque@ville-lamadeleine.fr)

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou [service-culture@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-culture@ville-lamadeleine.fr)

De et avec Mathilde Bensaïd. En partenariat avec Clair de Lune Diffusion. Durée : 30 mn. Jeune public : de 18 mois à 4 ans. Billetterie à la Médiathèque et à la mairie.

# L'ARAPUSCA, voyage musical et conté au cœur du répertoire tzigane



**MARDI 6 MARS À 19H30 À LA MÉDIATHÈQUE, 72 RUE GAMBETTA**

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou [service-culture@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-culture@ville-lamadeleine.fr) GRATUIT. Billetterie à la Médiathèque et à la mairie.

Embarquez avec ces deux artistes pour un voyage musical et conté à travers la Roumanie, la Transylvanie, l'Arménie, la Turquie et plus généralement le répertoire Tzigane.

L'ambiance et le ton, décontractés et décalés à l'image des musiques et des histoires, vous feront apprécier ce

spectacle, construit dans un dialogue permanent entre musiques et contes traditionnels de l'Est.

Par la Compagnie In Illo Tempore. Avec Thierry MORAL (conte) et Antoine MARHEM (violin). Dans le cadre du festival Contes et Légendes en partenariat avec la ville de Marçq-en-Baroeul. À partir de 8 ans. Durée : 1h15.

## L'AGENDA VOYAGEUR

Après le concert-hommage à Johnny Hallyday, la nouvelle programmation culturelle madeleinoise du premier semestre 2018 est lancée ! Elle vous invite à un voyage dans le temps, dans l'espace et dans l'imaginaire. Un voyage pour s'émeouvoir, pour réfléchir et pour partager. Un voyage pour s'échapper de la routine, du quotidien et du réel. Un voyage pour vivre, tout simplement. Bon voyage à toutes et à tous !

L'agenda culturel est disponible, gratuitement, dans les lieux publics (mairie, Médiathèque...) et sur le site :

[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

AGENDA  
CULTUREL

01 > 06 / 2018  
VILLE DE LA MADELEINE



La Madeleine  
Mairie - Centre culturel - Médiathèque



# MÉDIATHÈQUE, les «Mots partagés»

Depuis un an, ils sont une dizaine à se réunir, un samedi matin par trimestre, dans la salle d'exposition de la Médiathèque ou dans son jardin, aux beaux jours. Parmi eux, des femmes, des hommes, des retraités, des actifs..., réunis pendant 1h30 pour parler des livres, mais aussi des disques ou des films, qu'ils ont aimés.

Partager l'émotion ou l'intérêt d'un livre ou à la recherche d'idées de nouvelles lectures, se laisser guider... autant de motivations à ces rencontres placées sous le signe du partage et de la convivialité.

Les «Mots partagés», c'est le plaisir de faire des

rencontres qui n'ont rien de «virtuelles», d'écouter «en vrai» des voix, de communiquer son enthousiasme et de créer des liens les uns avec les autres et avec l'équipe de bibliothécaires.

Les séances sont co-animées par Guillemette, une madeleinoise passionnée de littérature et bénévole à la Médiathèque, qui met au service de ces rencontres tout son talent de passeur.

Envie de partager des mots en compagnie d'Hélène, Géry, Jean-Michel et bien d'autres ? **Le prochain rendez-vous des «Mots partagés» aura lieu le samedi 24 mars à 10h30 !**



En attendant, retrouvez tous ces avis sur le site internet de la Médiathèque.

**Renseignements et inscriptions à la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou [mediatheque@ville-lamadeleine.fr](mailto:mediatheque@ville-lamadeleine.fr)**

[www.mediathequelamadeleine.fr](http://www.mediathequelamadeleine.fr)

## FESTIVAL, «Le Boulv'art des enfantillages»



Cette nouvelle édition du festival jeune public, proposé par le Centre de Culture et d'Animation, se tiendra chaque mercredi du 21 février au 14 mars. Au programme (voir aussi agenda ci-dessous) :

- «Kalebala» : conte musical par la Compagnie In Illo Tempore

- «Passe par là» : conte musical par la Compagnie I.

- «Festin» : danse et marionnette par le Collectif Errances.

- «Tout autour de la terre» : conte par la compagnie MoVe.

**Renseignements et réservations auprès du CCA :**

**35 rue Saint Joseph  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 19h et le samedi de  
9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél : 03 20 55 19 51  
[contact@cca-lamadeleine.fr](mailto:contact@cca-lamadeleine.fr)**

## L'ACCORDÉON, dans tous ses états !



L'association des professeurs d'accordéon des Hauts-de-France (PAHF), créée en 2016, a pour objet la promotion de l'accordéon au niveau régional. Elle organise son premier stage d'accordéon au Conservatoire de La Madeleine le

dimanche 4 février de 10h à 17h. Au programme : improvisations, klezmer, atelier découverte de l'accordéon (de 15h à 16h pour les enfants à partir de 5 ans - places limitées), audition (à 16h30 dans l'auditorium du Conservatoire)...

**Gratuit**

**Renseignements et inscriptions auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23 ou [conservatoire@ville-lamadeleine.fr](mailto:conservatoire@ville-lamadeleine.fr)**

## À LA CLARINETTE, 2 conservatoires pour un conte poétique



La classe de clarinette du Conservatoire de musique de La Madeleine invite celle du Conservatoire de musique de Marcq-en-Barœul. Cette rencontre se déroulera à la Médiathèque et à cette occasion vous ferez la connaissance de Yolie, petite fille pleine de joie de vivre, imaginative et gentille. Ses aventures, racontées sous forme de contes poétiques mis en musique, toucheront les petits comme les grands.

Samedi 17 février à 14h30 et à 16h à la Médiathèque. Texte : Pascale Pons. Illustrations : Fabien Savouroux. Gratuit.

**Renseignements et inscriptions auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23 ou [conservatoire@ville-lamadeleine.fr](mailto:conservatoire@ville-lamadeleine.fr)**

## BLOC-NOTES

*Jeudi 15 février*

**Versailles**

Conférence histoire. À 14h30, au Millénaire.

Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Vendredi 16 et samedi 17 février*

**Oracle (zone VI)**

Poèmes Minimalisme. À 20h le 16 février et à 19h le 17, au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Mercredi 21 février*

**Kalébala**

Festival Boulevard des Enfantillages.

À 15h, au Millénaire.

Renseignements auprès du CCA au 03 20 55 19 51.

*Jeudi 22 février*

**Audition «Carte blanche aux ensembles»**

Auditions d'élèves. À 18h30, à l'espace Malraux.

Rens. au CRC au 03 20 31 24 23.

*Mercredi 28 février*

**Passe par là**

Festival Boulevard des Enfantillages. À 15h, au Millénaire.

Renseignements auprès du CCA au 03 20 55 19 51.

*Mercredi 7 mars*

**Festin**

Festival Boulevard des Enfantillages. À 15h, au Millénaire.

Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Jeudi 8 mars*

**L'art du portrait Flamand**

Conférence art.

À 14h30, au Millénaire.

Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Mercredi 14 mars*

**Tout autour de la terre**

Festival Boulevard des Enfantillages. À 15h et à 16h, au Millénaire.

Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Jeudi 15 mars*

**Si le temps m'était conté**

Théâtre musical et conte. À 20h, au Millénaire.

Rens. au CCA au 03 20 55 19 51.

*Vendredi 16 mars*

**Roubaix**

Visite de l'Hôtel de Ville et de l'église Saint Martin. Rens. et réservations auprès du SI au 03 20 74 32 35.

*Jeudi 29 mars*

**Exposition au Muba de Tourcoing**

«Chrétiens d'Orient. 2000 ans d'histoire». Rens. et réservations auprès du SI au 03 20 74 32 35.

# VIVRE ET TRAVAILLER

## L'ESCALE DES SAVEURS Restaurant et Ch'ti brasserie

149, avenue de la République  
Tél : 03 20 51 90 48  
www.lescaledessaveurs.com  
Facebook

Ouvert le midi du mardi au  
vendredi.  
Ouvert le soir du lundi au samedi.



## UNE ESCALE aux saveurs régionales...

Un dîner en fête à tête ? Un déjeuner entre collègues ? Ou un repas en famille ? Poussez la porte du 149 avenue de la République et faites une escale gourmande et ressourçante. Confortablement installé dans votre fauteuil club, dans un cadre cosy et serein, goûtez aux plats savamment préparés par Silvana. En effet, à "L'escalade des saveurs" Madame est en cuisine et Monsieur est en salle !

"Nous proposons une cuisine authentique ! Des plats traditionnels et des spécialités régionales 100% faits maison avec des produits frais" explique Olivier, "nous tenons à faire

travailler les producteurs locaux !"

Carbonnade flamande, welsh cheddar, nombreux plats au Maroilles... courez découvrir la carte qui vous mettra sans nul doute l'eau à la bouche...

Le restaurant, repris en 2005 par le couple, compte 25 places assises. L'ambiance calme et sereine vous fera vous y sentir "comme à la maison". Il est d'ailleurs conseillé de réserver pour être sûr d'y trouver une place !



## AL FORNELLO fête ses 20 ans !

Concours de pizzas à destination des enfants, démonstrations de pizza acrobatique avec le champion Nabil Berrahmane et le club des Ninja Turtle ! Al Fornello organisait une journée festive à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la célèbre enseigne madeleinoise.

Ciro Panella avait invité ses clients tout au long de la journée et a reçu

la visite de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

### AL FORNELLO

114, Avenue Saint Maur  
pizzafornello@msn.com

Tel: 03 20 13 04 04

Du mardi au samedi de 11h à 14h  
et de 18h30 à 21h

Fermé le samedi midi, dimanche  
et lundi

## NOUVELLE ENSEIGNE, demandez l'autorisation !

Vous reprenez un commerce ou souhaitez changer votre enseigne ? Préalablement à tout engagement, vous devez déposer un dossier de demande de pose d'enseigne auprès du service urbanisme et attendre l'accord de la Ville. Le délai d'instruction du dossier sera de 2 mois maximum.

L'instruction du dossier se fera au regard du règlement local de publicité madeleinois qui fixe notamment des normes en terme de dimensions.

Pour tout renseignement : service urbanisme au 03 20 12 79 82.



## BEAUTY CENTER s'est refait une beauté !



Depuis 1988, Virginie et Laurence vous accueillent dans leur institut «Beauty center», centre de beauté de la marque Maria Galland.

Depuis peu, l'enseigne s'est relocalisée, avec une toute nouvelle devanture, modernisée et sobre.

En parallèle des prestations classiques (soins du visage, épilations, mise en beauté, maquillage, bronzage et modelages), Beauty center vous propose des nouveautés, notamment la radiofréquence, technique révolutionnaire qui vous permettra de retrouver une peau éclatante et ferme, ou encore la lipocavitation pour dire adieu à la cellulite.

### Beauty Center

Centre esthétique visage  
et corps

242, rue du Général de Gaulle  
du mardi au vendredi de 10h à

12h et de 14h à 17h

avec ou sans rendez-vous

Tél : 03 20 06 43 63

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans le MAGdeleine du mois de décembre. En page 16, l'adresse du site de CADOPAC est erronée. Rendez-vous sur le :

[www.cadopac.com](http://www.cadopac.com)

pour composer, sur mesure, votre boîte cadeaux originale, en choisissant parmi de nombreux produits personnalisés et thématiques.





# ON A AIMÉ



**1 à 3** Si vous aviez un pouvoir magique, que changeriez-vous sur la place du marché ? À l'occasion de l'appel à idées relatif au futur "Cœur de Ville" une "journée temps fort" festive et animée nous a permis de récolter vos précieuses idées. Des ateliers thématiques qui ont permis à chacun de s'exprimer, de découvrir ou redécouvrir la place et enfin d'imaginer son avenir... résultats de vos suggestions dans un prochain magazine !

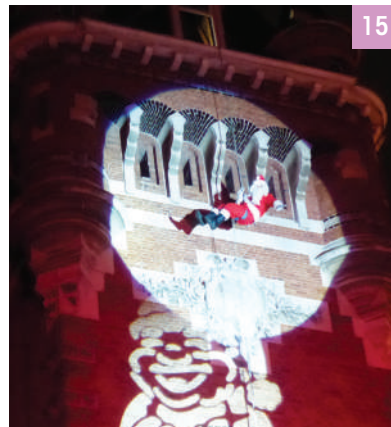


**5 à 6** Il n'y a pas d'âge pour apprécier une belle œuvre... et le jeune Arthur, du haut de ses 2 ans, ne s'est pas lassé d'admirer le travail des 21 artistes exposé au traditionnel salon des artistes madeleinois, en décembre dernier.

**4** Dans le cadre des accueils périscolaires, en compagnie de Jérémy, quelques écoliers de Kléber ont entièrement réalisé un Cluedo. Les personnages, les énigmes et les décors sont issus du quotidien des enfants. En effet, l'action se déroule dans les salles de classe de l'école. Alors... qui a tué le professeur de mathématiques avec l'équerre ?









7 à 16

Noël magique, Noël sportif, Noël aventureux, Noël féérique... cette année, à La Madeleine, il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies ! Dans le village de Noël, son manège, sa patinoire, son parcours d'accrobranche, ses balades en calèche et ses nombreuses animations n'ont cessé de faire la joie des petits et grands madeleinois.

Le Père-Noël a fait sa désormais traditionnelle descente du sommet de l'Hôtel de Ville, illuminé pour l'occasion, avant de prendre la pause avec les enfants venus le rencontrer.



17

18



18 À l'occasion de la dernière édition de la foire aux jouets, vous avez été quelques-uns à faire don de vos jouets invendus à l'association madeleinoise "RÊVES".

Ces jouets ont fait le bonheur de leurs nouveaux propriétaires. En effet, à Noël, les bénévoles de l'association les ont distribués aux enfants des familles en difficulté, bénéficiaires des services de l'association.

19 à 20

Les aînés madeleinois ont été gâtés cette année ! La Ville de La Madeleine et le Comité des Aînés Fêtes et Animations (CAFA) ont offert un colis rempli de bonnes choses à chacun ! C'est au total près de 4 000 colis que Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a distribué dans les résidences séniors, accompagné par Christian Janssens, Adjoint délégué aux solidarités, décédé récemment (voir p.13).

17 2 103 coquilles, fabriquées à La Madeleine par "l'Atelier des Saveurs", ont été offertes aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de La Madeleine.

À l'occasion de cette distribution, les écoliers avaient préparé quelques chants et poésies qu'ils ont interprétés lors de la distribution, devant une Adjointe déléguée aux écoles, Violette Massiet Zielinski, très attentive !



19



20

21 à 22

Un clown magicien, des princesses Disney et super-héros (avec l'association Cosplayers and Co) et surtout... le Père-Noël ! Tous avaient fait le déplacement pour animer le goûter de Noël solidaire offert à 60 petits madeleinois et leurs mamans, gâtées par des bouquets de fleurs.

Coquilles et chocolat chaud servis par les élus ont ravi les petits gourmands qui sont repartis le ventre plein, des bonbons plein les mains, un chèque cadeaux dans la poche et les yeux pétillants.



22



21

27

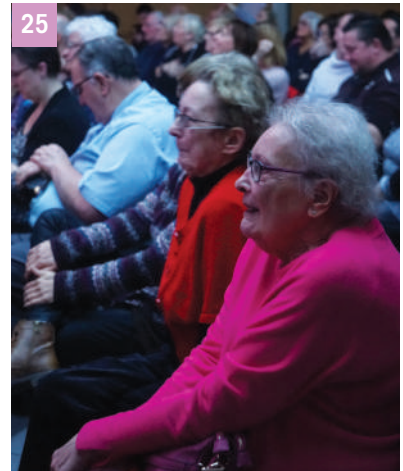




23



24



25

**23 à 25** Johnny Mirador, sosie vocal de notre Johnny national et Madeleinois de cœur, a interprété les plus grands succès du chanteur récemment disparu à l'occasion d'un concert hommage. Il a "allumé le feu" à la salle Kléber et donné "l'envie" aux Madeleinois de chanter et de danser sur des incontournables : "Gabrielle", "Les portes du pénitencier" ou encore "L'hymne à l'amour"... Ce concert, offert gratuitement par la Ville, aura aussi été l'occasion de récolter des fonds au profit de l'association "La Ligue contre le cancer".

**26** Elle fait partie des souvenirs d'enfance de toutes les générations... c'est un petit jeu indémodable : la cocotte ! Cette année, pour vous souhaiter une très bonne année et vous annoncer les événements à venir dans votre ville en 2018, nous vous avons concocté une jolie cocotte.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour la télécharger et l'imprimer avant de la découper, de la plier (pas d'inquiétude, un mode d'emploi y est joint pour ranimer vos souvenirs) et d'y jouer !

	<p><b>ÉTOURDISSANT</b> Comment se présenter à nos chers voisins, clients ou collègues ?</p>	<p><b>SPORT</b> Quels sports pratiquer pour rester en bonne santé ?</p>	
<p><b>APPRENTISSAGE</b> Comment apprendre à lire et à écrire ?</p>	<p><b>Bonne année 2018</b></p>	<p><b>ANNÉE 1918</b> Quel événement a marqué cette année ?</p>	<p><b>CULTURE</b> Quels événements culturels ont marqué cette année ?</p>
<p><b>CULTE</b> Quels événements religieux ont marqué cette année ?</p>		<p><b>ÉCOLOGIE</b> Quels événements écologiques ont marqué cette année ?</p>	<p><b>SPORT</b> Quels événements sportifs ont marqué cette année ?</p>



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

## “VIVE LA MADELEINE !”

### GOBEE.BIKE HAS GONE

Au mois d'octobre, une société privée a déployé une flotte de vélos partagés en libre-service sur l'ensemble du territoire métropolitain, incluant La Madeleine.

Ces vélos, dépourvus de bornes ou de stations, avaient vocation à être parkés ou remisés sur l'espace public et laissés à la libre disposition de leurs utilisateurs.

Si ce service innovant s'inscrivait dans les nouveaux modes de déplacement en milieu urbain, ses limites ont rapidement été atteintes puisque les vélos en question ont été victimes de vol et de vandalisme, laissés à l'abandon sur nos trottoirs.

Face à cette situation, la municipalité a réagi en faisant systématiquement enlever les carcasses et en alertant l'entreprise.

Celle-ci a résolu depuis de stopper son activité.

### LE « VIEUX MONDE » BOUGE ENCORE, UN PEU

Le 20 décembre dernier, la réunion du Comité syndical du SIVOM Alliance Nord-Ouest avait lieu en même temps que le Conseil Municipal de La Madeleine, dont la date était publique depuis deux mois.

Ce nouvel « hasard » du calendrier a naturellement empêché les représentants madeleinois de prendre part aux

débats et aux votes, en particulier ceux qui intéressaient les élections des Président et Vice-Présidents du SIVOM.

Rappelons ici que la contribution financière de La Madeleine à ce syndicat s'élève à plus de 140 000 euros, et qu'à ce seul titre, sa représentation et son expression sont plus que légitimes au SIVOM.

Mais peut-être aussi que la voix des Madeleinois est embarrassante à entendre lorsqu'elle pointe certains voyages « d'études », qui ressemblent plutôt à des voyages de confort que le contribuable n'a pas à supporter.

Le « vieux monde » bouge encore, un peu.

### UN PPE « ENERGIC »

La Municipalité poursuit la mise en œuvre de son Plan Pluriannuel d'Économies 2 (PPE 2) en agissant concrètement pour la réalisation d'économies d'énergie en matière de gaz, d'électricité et d'eau dans ses bâtiments communaux.

La solution innovante de coaching énergétique, ludique et communautaire du dispositif ENERGIC sera ainsi prochainement expérimentée sur les écoles Victor Hugo et Gaston Leclercq, l'Hôtel de Ville et le complexe sportif du Romarin.

### LA DEMOCRATIE MUNICIPALE MISE A MAL

Il est regrettable de constater, au fil des Conseils Municipaux, le manque total d'organisation des conseillers de l'opposition socialo-écologico-communiste dans la préparation et le déroulement des séances.

Les interventions désordonnées, multiples, et parfois contradictoires, sur un même sujet et une même délibération émanant de l'opposition témoignent de ce manque flagrant de méthode qui pèse sur la fluidité et la lisibilité de nos conseils municipaux. Près de quatre années après le début du mandat, cette situation ne peut être mise sur le compte de la découverte du fonctionnement des instances municipales.

Elle relève à l'évidence d'une tactique politicienne de sur-occupation du temps du Conseil municipal à des fins polémiques et médiatiques.

Si l'opposition ne sort pas grandie de ce comportement, la démocratie municipale s'en trouve aussi mise à mal.

### LES TROIS ERREURS DE L'OPPOSITION

Dans le dernier magazine municipal, l'opposition socialo-écologico-communiste se fend d'une tribune où on relève pas moins de trois erreurs.

Première erreur, ce n'est pas la LOI NOTRE, mais la loi MAPTAM qui inten-

sifie le processus de métropolisation. Seconde erreur, la démocratie et le citoyen ne sont pas absents de la gouvernance métropolitaine qui déploie justement depuis 2014 une nouvelle politique participative baptisée « Métropole Citoyenne ».

Troisième erreur, non le conseil communautaire n'est pas une assemblée d'élus municipaux qui ne défendent que leur pré-carré au détriment de projets « dignes d'une grande métropole européenne ».

Rien qu'au dernier conseil de la MEL ont été adoptées une nouvelle concession pour les transports en commun, et une nouvelle politique en matière de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations, sujets qui intéressent toute la Métropole.

En ce début d'année, formulons le vœu que l'opposition socialo-écologico-communiste troque ses habituelles œillères pour des lunettes qui lui permettent d'y voir plus clair sur la MEL, au moins.

Bonne année 2018 à tous et à toutes.

**“Vive La Madeleine !”**  
**Groupe des élus**  
**de la Majorité Municipale**  
**vivela madeleine@gmail.com**

## «ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

## «LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

1 lettre de mission du maire, 12 élus municipaux dont 3 d'opposition, 6 «sachants» choisis par le maire, 6 habitants choisis sur lettre de motivation, 6 mois pour échanger. Ainsi s'organise une Commission Extra-Municipale. La prochaine ouvre l'année 2018 et porte sur le devenir de la plaine du SILILAM, plaine de terrains sportifs, en périphérie de ville, jalonnée de 2 espaces verts, la plaine rustique, côté Pré Catelan et le parc Yvonne Abbas, côté Coubertin.

Si les élus de la majorité sont déjà dans les « starting blocks », nous n'y participerons pas. D'abord parce qu'en fait de transformation, les dernières CEM (2012-13, place du Marché, 2015-16 places Haute et Billecoq) n'ont encore rien donné. Il faut savoir terminer ce qui est commencé, ne serait-ce

que pour ne pas perdre la confiance du citoyen. Puis, nous sommes las de ce simulacre de démocratie participative. Au regard de la composition d'une CEM, où est le projet citoyen, quelle est la place de la parole citoyenne quand elle n'y représente qu'un quart de l'effectif face à un collège d'élus sur-représentés ? Rappelons enfin que la ville n'est pas propriétaire du terrain du SILILAM. Ce projet, écrit par La Madeleine, saura-t-il séduire Lille ? Quelle couleur, quel attrait, quelle valeur faudra-t-il lui donner ?

Un 1/4 de tour vers le site du Tir à l'Arc à l'entrée de ville, et vous avez un début de réponse. Là, pas de CEM. Un potentiel de plus de 18 000 m2 d'espaces verts réduit à 4 600. Une surface arborée détruite ici. Agriculture urbaine (merci la MEL!) prévue

là, hors sol sur toitures végétalisées hors d'atteinte et sur projet pédagogique (faudrait pas faire pousser n'importe quoi). Stationnement, logements dans une ville déjà saturée et hyper dense où les programmes immobiliers bétonnés poussent comme des champignons. Mais pour 20 000 000 €, tout est vert, tout respire, tout brille...du moins, sur le papier. Alors champagne et bonne année !

**Tribune commune aux groupes :**  
**«Ensemble pour l'Avenir de Chacun»**  
**«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air»**

## BIENTÔT 16 ANS ?

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3<sup>ème</sup> mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une par-

ticipation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

**Renseignements : service état-civil au 03 20 12 79 77**



## TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

**- Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires violets) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

**- Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours**

**et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.**

**- Les déchets diffus spécifiques**  
La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

**- Les encombrants :**  
Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

- Vous avez désormais la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4.

- Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

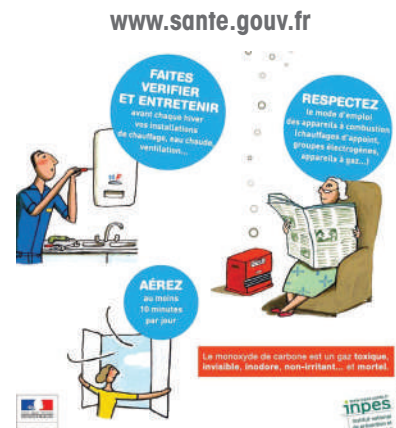
La collecte sur rendez-vous s'est également accompagnée de la mise en place d'un nouveau service de proximité : les Déchet'ri mobiles.

Pour tous renseignements, contactez Esterra au 0825 12 59 62 ou [www.esterra.fr](http://www.esterra.fr)

## Monoxyde de carbone, SOYEZ VIGILANTS

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore qui se diffuse très vite dans l'environnement. Les intoxications concernent tout le monde. Adoptez les bons gestes de prévention :

- Faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage,
- respectez le mode d'emploi des appareils à combustion,
- aérez au moins 10 minutes par jour.



## ETAT-CIVIL

### LES NAISSANCES :

GAUTIER Jean, le 3/11 - GHANNEM Joury le 3/11 - ROGOWIEZ Charlie, le 04/11 - SMAGGHE Maëlys, le 05/11 - BOURSE Adrien le 05/11 - SHAPIRO MAKHTOUMI Miles, le 06/11 - GHEWY Marcel le 06/11 - BAILLIEU Marceau, le 08/11 - DEHONDT COCQ Hélios le 10/11 - DUVIVIER Loelya le 13/11 - PROTASIEWIEZ Marc, le 14/11 - DESPLANQUES Gabrielle, le 14/11 - MORTREUX DELANGHE Conor, le 14/11 - DELGRANGE Oscar, le 17/11 - COLOMB Raphaël, le 17/11 - LEROY Amy-Rose, le 19/11 - BAJEUX MATTEN Paul, le 19/11 - FLORENVILLE Inès, le 23/11 - MARCHAL Ramón, le 26/11 - LEFEBVRE Nina, le 27/11 - JUHEL EVEILLE Gloria, le

28/11 - AMEZIANE Imran, le 29/11 - LE TRIONNAIRE Yaëlle, le 29/11 - DHALLUIN Madeleine, le 30/11 - CIEREN LEMBRESZ Antonin, le 01/12 - BEUSCART Anatole, le 02/12 - BOULAHYAN Nussaiba, le 02/12 - GENGEMBRE Léo, le 03/12 - MEJRI Majed, le 07/12 - ILIEV Selena, le 08/12 - LOUVEL Martin, le 09/12/2017 - LAGEIX Charlotte 10/12 - GENNARO Ambra, le 10/12 - LECLERCQ Victoire, le 10/12 - SILVERT Romane, le 12/12 - PLAT Suzanne, le 12/12 - DAUFFY Eléonore, le 13/12 - BELINE Flore, le 19/12 - DUSAUSOY Alma, le 19/12 - LARPENT Maxence, le 19/12 - YAHYAOUI Abdellah, le 20/12 - WULLEPUT Octave, le 21/12 - GATY BEN LHADJ Tilda, le 23/12 - DRAGO Théodore,

le 24/12 - DEVOS Albane, le 28/12 - WEYTENS Clélia, le 31/12 - GUILLEMANT HABIB Raphaël, le 31/12.

### LES MARIAGES :

BOUCHET Marie et BADEL Florian, le 04/11 - HIEULLE Margaux et MENSIER Alexandre, le 18/11 - QUENNESON François et RIVAUX Géraldine, le 18/11 - LÉ LAY Mathieu et CHAE Song Ah, le 25/11 - PODEVIN Cyril et LUYSCH Aurélie, le 09/12 - LEGRAIN Florence et BOUVIER Benjamin, le 28/12.

### LES DÉCÉS :

DUPETIT Mathilde, le 02/11 - BOS-SUT Charlotte, le 03/11 - LEFEBVRE Bertrand, le 03/11 - GEKIÈRE Marcelle, le 03/11 - DUQUESNOY An-

nick, le 04/11 - KERFYSER Odette le 06/11 - BOUCHE Sabine, le 08/11 - BATTEUR Nicole, le 10/11 - DERAEDT Thérèse, le 11/11 - DANJOU Marie, le 13/11 - LEHNER Renée, le 14/11 - ROLLAND Albert le 17/11 - MEERSDOM Yvette, le 18/11 - DEGHESELLE Marcel, le 27/11 - VILCOT Patrick, le 30/11 - HUTIN Jeannine, le 01/12 - HENRY Patrick, le 03/12 - DEHAUDT Gérard, le 04/12 - NALPANTIAN Jacqueline, le 04/12 - SILE Pierre, le 04/12 - GUIGNARD Caroline, le 07/12 - DUBORPER Monique, le 07/12 - DOMITIEN Marie-Danielle, le 09/12 - DEPOORTER Gaëlle, le 12/12 - PATTYN Olga, le 23/12.



Perspective non contractuelle



# IDÉAL POUR INVESTIR OU EN RÉSIDENCE PRINCIPALE T2 lumineux à partir de 135 000 €

- Prestations de qualité
- Au cœur d'un quartier dynamique
- Proximité toutes commodités

**LANCEMENT DE LA  
DEUXIÈME TRANCHE**

RT 2012

PTZ

LOI PINEL



Renseignements 03 20 55 75 82  
contact@treola-immobilier.com



## POUR VOS ACHATS, PENSEZ À PRIVILÉGIER VOS COMMERÇANTS DE LA MADELEINE



**Pensez à commander  
vos galettes des rois !**



*Baptiste Masschelein*  
de l'Atelier des Saveurs  
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE  
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>  
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs



Allianz  CABINET  
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL

Depuis 1964, à La Madeleine,  
le Cabinet d'Assurances  
installé en 1977

au n° 130 Rue du  
Général de Gaulle

s'est déplacé au n° 148



## VOTRE OPTICIEN

**- 50%** sur le prix de la monture  
pour l'achat d'un équipement complet :  
une monture et 2 verres correcteurs  
*(sur présentation de ce bon)*

141, Rue du Gal de Gaulle - 59110 La Madeleine  
Tél : 03 20 31 64 51 - Fax : 03 28 38 00 27  
Email : [votropticien59@gmail.com](mailto:votropticien59@gmail.com)

**IRISH CORNER**  
*Born to Beer*

**Brasserie Pub**

5 avenue de Kaarst - La Madeleine - Tél. 03 20 74 35 31  
ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à minuit sans interruption



## ESTHETIC CENTER

ICI ON VOUS AIME !

DES OFFRES EXCLUSIVES  
AVEC LA CARTE DE MEMBRE.



**9,90€**

PAR MOIS  
SANS ENGAGEMENT

157 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
59110 LA MADELEINE  
03 20 55 25 73

Lundi : 14h00 - 19h00  
du Mardi au Vendredi : 10h - 19h30  
Le Samedi : 10h00 - 18h00

[WWW.ESTHETIC-CENTER.COM](http://WWW.ESTHETIC-CENTER.COM)

\*Avec ma carte « ESTHETIC Club » 9,90€/mois, sans engagement ou ma carte « ESTHETIC Club » valable 6 mois 69€. Frais d'inscription 9€.



OFFICE NOTARIAL DE LA MADELEINE

210, rue du Général de Gaulle à LA MADELEINE

[www.officenotarialdelamadeleine.fr](http://www.officenotarialdelamadeleine.fr)



Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Accueil téléphonique : **03.20.21.08.08** - Télécopie : 03.20.21.05.64

E-mail : office59200.lamadeleine@notaires.fr - Service immobilier : immobilier.59200@notaires.fr



**Votre supermarché Match a changé !**

*Venez vite le découvrir*

**+ de choix + de services**

**+ de convivialité**

*Une équipe de professionnels à votre écoute*

du lundi au samedi de 8h à 20h

et le dimanche de 9h à 12h30

230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires  
[WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR](http://WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR)

Pour nos actualités, retrouvez-nous sur  
[FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH](https://FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH)



Achat | Vente | Location | Estimation

**aro**  
IMMOBILIER  
*L'agence proche de vous*

270, avenue de la République  
59 110 La Madeleine (Arrêt tramway St Maur)

03 20 63 23 22 [www.aro-immo.fr](http://www.aro-immo.fr)



**M M A**  
Entrepreneurs d'Assurances

**Frédéric DEZOTEUX**  
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle  
59110 LA MADELEINE  
**Tél : 03.20.55.00.49**  
[mma.lamadeleine@mma.fr](mailto:mma.lamadeleine@mma.fr)  
<http://agence.mma.fr/la-madeleine>

N° ORIAS : 09046836  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**MMA PRO-PME**  
Mon assurance couvre aussi les dégâts dont je suis responsable chez mes clients\*

**M M A**  
Entrepreneurs d'Assurances

\* Une pièce défectueuse que vous avez fournie et endommagé la machine d'un de vos clients ? Vous êtes couvert par votre contrat MMA PRO-PME.®

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties énoncées au contrat.  
MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 725 622 125. MMA IARD SA au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 005. Entreprises reçues par le code des assurances. Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.